

TYPOLOGIE DES PRAIRIES PERMANENTES VOSGES DU NORD ET VOSGES MOSELLANES

GUIDE TECHNIQUE 2013



Parc
naturel
régional
des Vosges du Nord



ARCS-PRR





SOMMAIRE

PARTIE I

DÉTERMINATION DU TYPE DE PRAIRIE

- Introduction
- Caractériser les prairies pour utiliser la clé de détermination
- Clé de détermination simplifiée

PARTIE II

FICHES DES TYPES PRAIRIAUX DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

- Guide des fiches descriptives des types
- Fiches descriptives des types
- Documents de synthèse et comparatif des différents types

PARTIE III

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Photo et nom commun des espèces identifiées
- Intérêts et atouts des prairies permanentes
- Lexique

PARTIE IV

DIAGNOSTIC AGRO-ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME FOURRAGER



PRÉAMBULE

L'agriculture dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord a subi de fortes mutations impulsées par les politiques européennes et nationales depuis l'après-guerre. La mécanisation des terres, la spécialisation des systèmes de production, et l'intensification des pratiques agricoles ont transformé l'occupation des sols et notre paysage agraire.

Dans ce schéma, la place des prairies permanentes a reculé puisque, considérées comme produisant un faible rendement et un fourrage de valeur alimentaire médiocre, elles ont souvent été retournées pour cultiver du maïs fourrage, des prairies temporaires ou des cultures de vente. Ces nouvelles rations alimentaires du bétail composées d'une part non négligeable de fourrages riches en sucre (maïs) nécessitent un apport de protéines complémentaire souvent d'origine extérieure comme le soja, réduisant ainsi l'autonomie des élevages français. Le renchérissement du coût de l'alimentation du bétail et des autres intrants (énergie, fertilisation, produits phytosanitaires) repose la question de l'intérêt économique de ces prairies économes en intrants.

Pourtant, les fonctions fourragères des prairies permanentes sont nombreuses et clairement identifiées par l'INRA. Elles jouent un rôle primordial dans la santé animale, la performance de la digestion, et sans doute sur

leur santé. De plus, les prairies permanentes répondent à une attente forte de la société d'aménités positives des territoires agricoles. En effet, elles sont puits de carbone, filtres naturels des eaux, zone de protection contre les coulées de boue, réservoirs de diversité floristique et faunistique.

Au regard de ces constats, il est apparu essentiel d'acquérir des connaissances localement sur les qualités agronomiques et écologiques des prairies permanentes afin de se réapproprier les atouts de ces milieux et de tendre vers une valorisation de leurs potentiels agronomiques tout en préservant leurs qualités écologiques.

David SUCK

Président de l'Association
mosellane d'économie
montagnarde

Michael WEBER

Président du Parc naturel régional
des Vosges du Nord



INTRODUCTION

Le programme de caractérisation des prairies permanentes des Vosges du Nord et des Vosges mosellanes a été initié en 2010 par le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) en étroite collaboration avec l'UDL-INRA de Lorraine*, et en partenariat avec les organismes professionnels agricoles du territoire. Ce programme a pu être réalisé grâce aux financements du Commissariat de Massif, des Régions Alsace et Lorraine, des Départements du Bas-Rhin et de la Moselle, et des DREAL Alsace et Lorraine. Dans le cadre d'une réflexion globale sur la place des prairies permanentes, aussi appelées prairies naturelles, sur le territoire du Parc, il est apparu nécessaire de dresser un état des lieux récent et une typologie des prairies.

Cette typologie est issue d'une analyse à la fois de la qualité écologique des prairies et de la qualité agronomique des fourrages. Elle poursuit le travail réalisé il y a quelques années sur le sud du massif vosgien, programme associant le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, les chambres d'agriculture et l'UDL-INRA.

Les résultats ont pour vocation finale de proposer des références pour un conseil de gestion agricole alliant préservation de l'environnement et sécurité fourragère de l'exploitation. La typologie et les outils d'interprétation sont ainsi à destination des conseillers agricoles, des agriculteurs, mais également des organismes de formation.

Ce document technique présente la typologie, sa construction et son utilisation. En effet, la détermination d'un type passe par son identification au travers de la clé de détermination utilisant des informations « pratique & milieu ». Cette dernière renvoie à des critères précis, qui, pour être estimés, font appel à une grille de caractérisation de la prairie. Une fois le type identifié, une grille de lecture accompagne l'utilisateur dans l'appropriation des informations des fiches prairiales.

Ce document contient également un outil technique d'utilisation de la typologie à l'échelle de l'exploitation. Il aide l'agriculteur dans sa réflexion globale sur la gestion fourragère par la valorisation de la diversité de ses prairies. Enfin une dernière section décrit les différents facteurs influençant la prairie permanente, éléments clés de la compréhension du fonctionnement et de l'évolution des prairies.

* Unité mixte de recherches, Université de Lorraine-INRA
Agronomie & environnement Nancy Colmar

INTRODUCTION

Présentation du territoire

Le territoire des Vosges du Nord est avant tout un massif forestier qui occupe près des 2/3 de la surface. Développé sur des sols gréseux avec un relief accidenté, sous un climat froid et humide, l'agriculture y est peu présente. Elle se cantonne aux fonds de vallées et sur la périphérie du territoire où les conditions de milieu sont favorables. Dans les fonds de vallée au cœur du massif forestier, l'agriculture est pratiquée essentiellement par des double-actifs, qui en complément d'un travail dans le secteur industriel, exercent une activité agricole. Ces éleveurs, essentiellement en bovin ou ovin, valorisent l'herbe des prairies à dos.

Sur les franges du territoire, l'agriculture s'est modernisée et a suivi les évolutions nationales : mécanisation des terres, agrandissement des exploitations, intensification des pratiques agricoles. L'agriculture est principalement basée sur les activités de polyculture-élevage avec une présence équivalente d'ateliers bovins allaitants et bovins laitiers. Des spécificités se dégagent selon les petites zones agricoles. En Alsace bossue, de nombreuses exploitations essentiellement laitières se sont engagées en agriculture biologique. Les prairies permanentes y sont nombreuses en association forte avec un réseau de prairies temporaires. Sur le piémont alsacien et en Moselle, les exploitations associent majoritairement la production de maïs ensilage aux prairies permanentes pour constituer les stocks fourragers. Et dans le Soultzerland, les agriculteurs sont des céréaliers producteurs de maïs grain. Les prairies sont de fait gérées différemment selon les secteurs et le type de production. Certaines sont désintensifiées grâce à la présence du maïs ensilage qui permet de sécuriser le stock fourrager. D'autres, entrant pleinement dans le système de production d'herbe, sont intensifiées via une augmentation de la fertilisation et du nombre d'interventions. Les prairies permanentes dans les Vosges du Nord présentent donc une diversité floristique variable.



Qu'est-ce qu'une prairie permanente ?

On peut définir les prairies permanentes comme des herbages non semés (ou depuis longtemps) composés d'un couvert spontané de végétaux. Elles peuvent être fauchées pour constituer les stocks hivernaux, pâturées en période printanière ou estivale, ou utilisées pour la fauche et la pâture. En climat tempéré, la majorité des prairies rencontrées sont le résultat d'un défrichage initial et ne se maintiennent au stade prairie que grâce à l'activité d'élevage.

Qu'est-ce qu'une typologie ?

Une typologie est une classification permettant d'organiser et de synthétiser les connaissances sur des objets d'études souvent complexes et variés, en vue de les analyser et de les décrire simplement.

Une typologie comprend :

- un volet de description des unités typologiques qui sont élaborées à partir d'une classification de la végétation, reposant elle-même sur des descripteurs de cette végétation
- un volet de description des propriétés et caractéristiques des types de prairie
- une clé d'entrée pour identifier les types

INTRODUCTION

Méthodologie d'élaboration

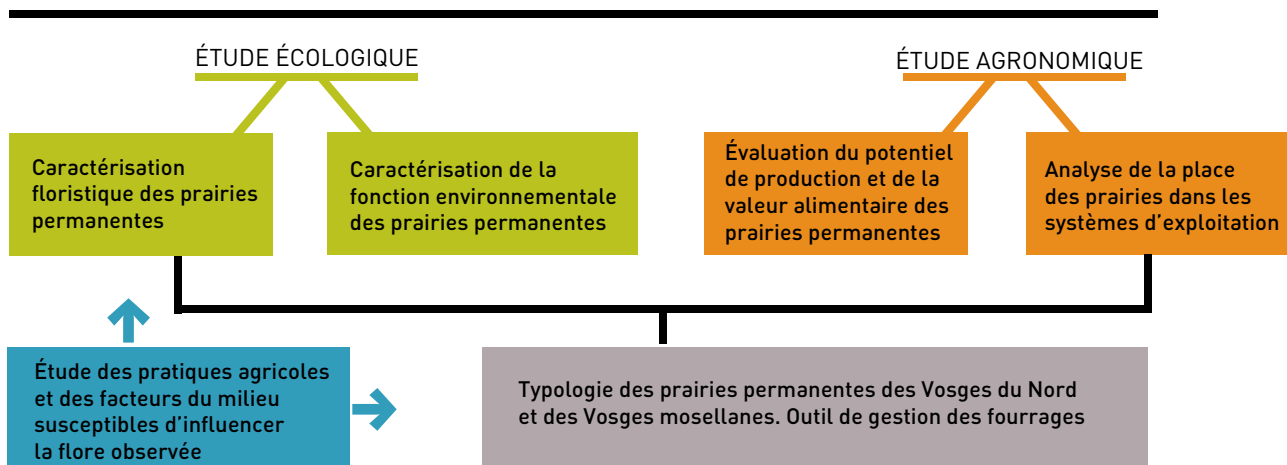
DÉMARCHE GÉNÉRALE

La typologie s'appuie sur une approche combinant agronomie et écologie. Cette démarche, récapitulée dans le schéma suivant, s'appuie sur l'analyse de données botaniques, des conditions de milieu et des pratiques agricoles. Elle permet donc de décrire les services agronomiques et les services écologiques qui définissent un ensemble de prairies présentant les mêmes caractéristiques. Associée à l'outil présenté en quatrième partie, ce programme permet de réaliser une analyse complète du bilan fourrager de l'exploitation et d'incliner les pratiques de gestion des prairies alliant enjeux écologiques et atouts agronomiques.

ZONE DE VALIDITÉ

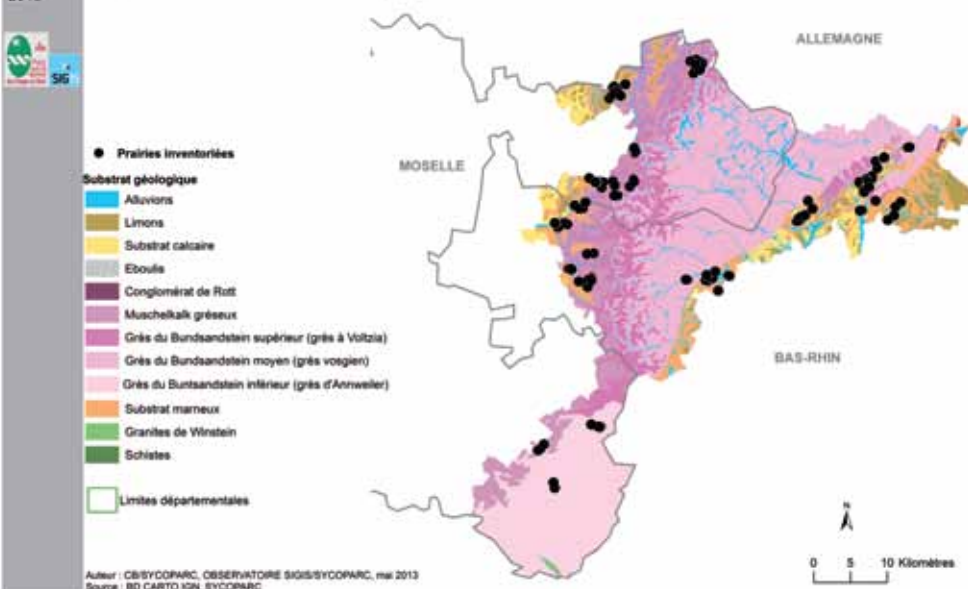
Cet outil a été élaboré à partir de mesures effectuées sur 121 prairies permanentes réparties sur 11 exploitations agricoles, soit près de 750ha. Ce réseau de prairies couvre le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord, à l'exception des prairies des vallées du massif forestier, déjà étudié par Serges Muller et celui des Vosges mosellanes. De fait, le domaine de validité de la typologie proposée s'étend sur le territoire sur lequel elle a été construite délimité sur la carte ci-contre (liste complète des communes en partie III). Cette typologie a été élaborée à partir de relevés floristiques effectués sur des prairies permanentes, elle ne concerne pas les prairies semées, temporaires.

MÉTHODOLOGIE



TYPLOGIE DES PRAIRIES PERMANENTES DES VOSGES DU NORD ET VOSGES MOSELLANES

Localisation des parcelles inventoriées et leur substrat géologique
2013



CARACTERISER

LES PRAIRIES POUR UTILISER LA CLÉ DE DÉTERMINATION

La végétation est un intégrateur de l'histoire des pratiques culturales. Nous vous conseillons de vous renseigner sur l'historique des pratiques sur les 5 dernières années, et de considérer plutôt les pratiques moyennes sur cette période que celles de la dernière année. Le guide suivant de caractérisation de la prairie est valide sur des pratiques stabilisées. Notre conseil est d'avoir une utilisation très mécanique de ce guide jusqu'à l'identification d'un type ou plusieurs (être exhaustif dans les types possibles), puis, par la suite, de mobiliser votre expertise et de parcourir la prairie pour valider le type identifié.

DÉFINIR LE MODE D'EXPLOITATION DE LA PRAIRIE

- Prairie pâturée (possibilité de fauche irrégulière lorsque l'herbe est très importante)
- Prairie de fauche
- Prairie mixte c'est-à-dire fauchée au moins une fois dans l'année

DATE DE PREMIÈRE UTILISATION

- Avant le 1^{er} juin
- Entre le 1^{er} et le 19 juin
- Après le 20 juin*

*ces dates concernent l'état de végétation du plateau lorrain. Lorsque l'on se situe sur le piémont alsacien, ce même état de végétation est atteint plus précocement d'une dizaine de jour maximum.

DÉFINIR L'ÉTAT HYDRIQUE DE LA PRAIRIE

- Sol toujours portant, séchant en été et sain l'hiver
> sol sec
- Sol portant en toute saison
> sol sain
- Sol présentant régulièrement des problèmes de portance et/ou des phénomènes d'engorgement
> sol humide

DÉFINIR LE NIVEAU D'ACIDITÉ DU SOL

- Sol basique, pH(H₂O) >7
- Sol neutre, pH(H₂O) entre 6 et 7
- Sol acide, pH(H₂O) <6

DÉFINIR LE CHARGEMENT

Le chargement est exprimé en jours UGB / hectare. Afin de le calculer le chargement, il faut collecter les informations suivantes pour chaque période de pâturage puis sommer les résultats pour l'année entière :

Nombre d'animaux : _____

Type et âge des animaux : _____

Période de pâturage : _____

Formule de calcul :

$$\frac{\text{Nombre de jours de pâturage} \times \text{Nombre d'animaux} \times \text{coefficient UGB}}{\text{Surface en hectare}}$$

Pour identifier le coefficient UGB, utiliser le tableau au verso.

CARACTERISER

ELEVAGE	CATÉGORIE D'ANIMAL	COEF UGB
BOVINS ALLAITANTS	VACHES ALLAITANTES	0,85
	VEAUX SOUS LA MÈRE FEMELLES	0,2
	GÉNISSES 1-2 ANS	0,6
	TAUREAUX REPRODUCTEURS	1
BOVINS LAITIERS	VACHES LAITIÈRES	1
	GÉNISSES 1 À 2 ANS	0,6
	TAUREAUX REPRODUCTEURS	1
EQUINS	JUMENTS LOURDES NON SUITÉE	0,79
	JUMENTS SELLE NON SUITÉES	0,66
	ETALONS LOURDS	1,02
	ETALONS SELLE	0,83
	PONEY ADULTE	0,5
	PONEY < 1 AN	0,3
	PONEY 1 - 2 ANS	0,4
OVINS VIANDE	BREBIS	0,15

DÉFINIR LE NIVEAU DE FERTILISATION

En cas de fertilisation organique :

Quantité de matière apportée : _____

Type d'apport : _____

En cas de fertilisation minérale :

Quantité de matière apportée : _____

Type d'apport (indiquer la référence d'unité d'azote aux 100kg) : _____

Formule de calcul :

quantité X référence de l'unité d'apport

Pour identifier l'unité d'apport en cas de fertilisation organique, utiliser les coefficients ci-dessous.

	TENEUR EN N (KG/T OU M ³)
LISIER BOVIN DILUÉ	2
FUMIER BOVIN	5
COMPOST FUMIER BOVIN	8
FUMIER OVIN	7

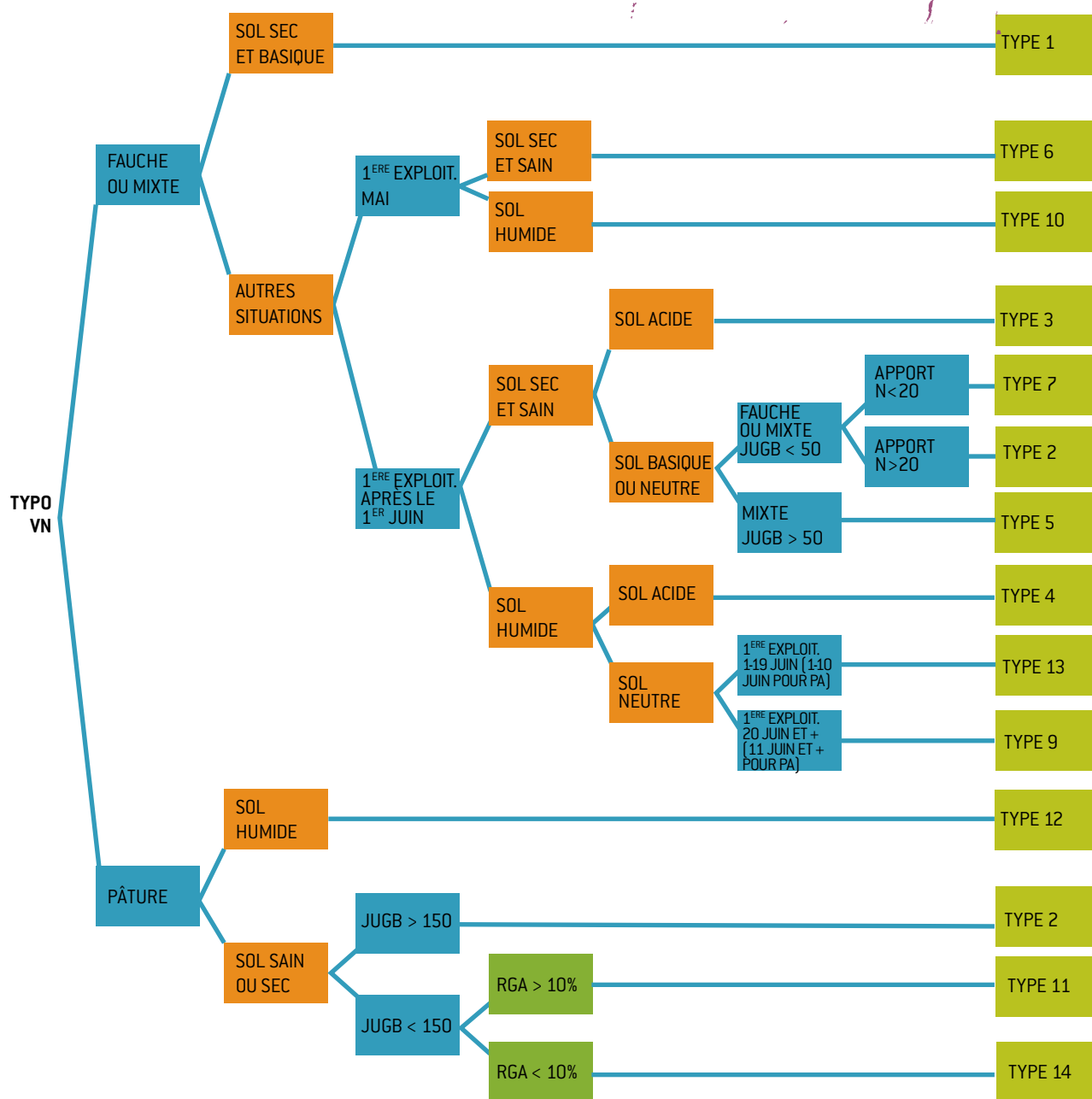
DÉFINIR LA PROPORTION DU RAY-GRASS ANGLAIS (RGA)

Graminée verte foncée avec des feuilles dont une face est lisse et très brillante, et l'autre face présente des nervures marquées sur toute la largeur du limbe. La base de la tige est rougeâtre. La plante est munie d'oreillettes. La section de la base de la tige est ovale (ni ronde, ni aplatie).

Si l'on veut déterminer avec plus de précision la proportion de RGA, faire une diagonale dans la parcelle et prélever 10 poignées le long de cette diagonale. Estimer pour chaque poignée le volume relatif de RGA par rapport au volume d'herbe et faire la moyenne des 10 poignées.



CLÉ DE DÉTERMINATION



PA: Piémont alsacien
RGA: Ray-grass anglais

GUIDE DE LECTURE

DES FICHES DESCRIPTIVES

N° DU TYPE IDENTIFIÉ PAR LA CLÉ DE DÉTERMINATION

NOM DU TYPE : PREND EN COMPTE LE MODE D'UTILISATION ET DES INDICATIONS SUR LE MILIEU, LES PRATIQUES ET/OU LA FLORE CARACTÉRISTIQUE

MILIEU : CONDITIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES SUR LES PARCELLES DE L'ÉCHANTILLON

Position topographique : (plateau, coteau, fond de vallée) : identification à partir du Scan25, de l'IGN et validation sur le terrain

Roche mère : (grès, marne, limons, alluvions, calcaire) : détermination à l'aide de cartes géologiques au 1/50 000

Classe d'acidité et d'humidité du sol : évaluation à partir des indices écologiques d'Ellenberg, calculée à partir de la présence de toutes les espèces de la prairie (nécessite un relevé botanique)

INDICE ÉCOLOGIQUE D'ELLENBERG	NIVEAU D'ACIDITÉ DU SOL
<5,6	ACIDE
DE 5,6 À 6,5	NEUTRE
> 6,5	BASIQUE

INDICE ÉCOLOGIQUE D'ELLENBERG	NIVEAU D'HUMIDITÉ DU SOL
<4,85	SEC
DE 4,85 À 5,3	SAIN
> 5,3	HUMIDE


Les indices écologiques d'Ellenberg


Des indices ont été attribués à chaque espèce prairiale par Ellenberg en fonction de leur réponse aux conditions du milieu. Nous avons utilisé les indices d'état calcique, de fertilité et d'humidité du sol. Ces indices varient de 0 à 10. La valeur 0 signifie que l'espèce est indifférente au facteur considéré. Les valeurs de 1 à 10 sont attribuées selon la préférence de l'espèce vis-à-vis du facteur.


PRATIQUES AGRICOLES

CORRESPONDANTES : PRATIQUES AGRICOLES OBSERVÉES SUR 3 ANS SUR LES PARCELLES DE L'ÉCHANTILLON

Utilisation : principaux modes d'utilisation classés par ordre décroissant de fréquence :

Fauche → 

Pâturage → 

Mixte (fauche puis pâture) → 

1^{ère} exploitation : période de première exploitation représentatif d'une année moyenne. Lors d'une année atypique, par exemple un printemps très froid ou très chaud, ces dates peuvent fluctuer.

Nombre de coupes : gamme du nombre de récoltes mécaniques par an en fonction du mode d'utilisation

Chargement : gamme et valeur moyenne de l'intensité d'utilisation de la prairie pâturée exprimées en jours UGB/ha/an. Calcul réalisé à partir de la surface et la durée de pâturage par une catégorie d'animaux donnée. Par exemple, si une prairie de 3 ha est pâturée par 6 UGB pendant 50 jours dans l'année, l'intensité d'utilisation est de 100 jours UGB/ha/an (6 X 50 / 3). Se référer à la rubrique « Définir le chargement » dans « caractériser les prairies pour utiliser la clé de détermination » pour calculer le chargement sur une parcelle.

Apports azotés : gamme et valeur moyenne des apports totaux d'azote par an en unités d'azote/ha. Calcul comprenant les unités d'azote apportées par les engrais de ferme et les engrais minéraux, et l'azote restitué par les pissats et les bousas d'animaux au pâturage. Les apports d'azote par les légumineuses et les dépôts atmosphériques ne sont pas pris en compte.

GUIDE DE LECTURE

des fiches descriptives

Valeurs de référence :

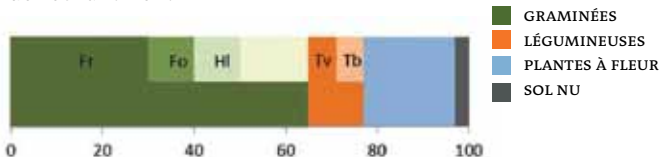
- 1 UGB rejetée en moyenne 73 Kg d'azote par an.
- Lisier dilué de bovin contient en moyenne 2 unités d'azote/m³,
- fumier de bovin 5 unités d'azote/t,
- compost de fumier de bovin 8 unités d'azote/t,
- fumier d'ovin 7 unités d'azote/t.

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION :

végétation observée à l'aide des relevés floristiques réalisés sur les parcelles de l'échantillon en 2010 et 2011.

Répartition moyenne des catégories botaniques :

Les espèces végétales inventoriées lors des relevés floristiques sont classées en trois catégories botaniques : les graminées, les légumineuses, et les autres plantes à fleur. Leur proportion, en terme de volume occupé, et la part de sol nu, sont représentées dans le graphique ci-dessous. Dans la partie supérieure du graphique, figure la proportion des espèces du fond prairial, répertoriées par leurs initiales. L'exemple dans cette fiche, représente la répartition botanique moyenne de toutes les parcelles de l'échantillon.



Fond prairial : espèces dominantes, en terme de volume, dans la prairie. Classement par ordre de dominance décroissante.

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices : espèces non dominantes mais fréquemment rencontrées dans le type prairial ou représentatives du groupement phytosociologique, classées par catégorie botanique et par ordre alphabétique. Elles peuvent être toutes ou en partie présentes dans la prairie. Elles facilitent la reconnaissance de la prairie par leurs caractéristiques visuelles et/ou par les indications qu'elles donnent sur le milieu ou les pratiques agricoles. En partie III est présentée une liste illustrée des espèces végétales citées ainsi que des informations sur leur caractéristiques bio-indicatrices.

VALEURS AGRONOMIQUES : interprétation des pratiques agricoles observées sur 3 ans et de la composition floristique des parcelles de l'échantillon

Potentiel de production de biomasse récoltée et stockée ou pâturée



→ Pictogramme symbolisant le potentiel de production de biomasse pâturée ou récoltée

Rendement moyen observé: production moyenne évaluée à dire d'agriculteurs (nombre de bottes/ha, animaux et durée du pâturage)

Gamme des rendements observés (moyenne + et - écart type)



Rendement potentiel : production maximale observée sur le type prairial suite à l'élimination des valeurs extrêmes
Commentaire sur le potentiel de rendement basé sur l'interprétation de la valeur pastorale (VP) et le rendement moyen observé (RDT) (critères dans le tableau ci-dessous).

POTENTIEL DE RENDEMENT

VP RDT	ELEVÉE	MOYENNE	FAIBLE
ELEVÉ	ELEVÉ	ELEVÉE	MOYEN
MOYEN	ELEVÉ	MOYEN	FAIBLE
FAIBLE	MOYEN	FAIBLE	FAIBLE

Valeur alimentaire



→ Pictogramme symbolisant la valeur alimentaire du fourrage vert ou sec

Commentaire sur la valeur alimentaire potentielle, évaluée d'après l'interprétation de l'abondance de graminées bonnes fourragères, de l'abondance de légumineuses et de diverses fourragères (critères dans le tableau ci-dessous).

VALEUR ALIMENTAIRE POTENTIELLE

	% DE LÉGUMINEUSES		
	ELEVÉE	MOYENNE	FAIBLE
% DE BONNES GRAMINÉES (TYPES FONCTIONNELS A, B ET B)	ELEVÉ	ELEVÉE	MOYEN
	MOYEN	ELEVÉE	MOYEN
	FAIBLE	MOYEN	FAIBLE

Valeur nutritive issues d'analyses fourragères (si données disponibles). Informations sur la digestibilité du fourrage (DMO), les apports énergétiques (UFL) et les apports protéiques (PDI). Les prélèvements ont été réalisés selon les modalités suivantes :

PRAIRIES PÂTURÉES :	1 PRÉLÈVEMENT ENTRE 500 ET 600 °C JOUR
PRAIRIES FAUCHÉES :	2 PRÉLÈVEMENTS ENTRE 1100 ET 1200 °C JOUR; AU 1 ^{ER} JUILLET

des fiches descriptives

Souplesse d'exploitation



→ Pictogramme symbolisant la souplesse d'exploitation de la prairie

Commentaire sur la souplesse d'exploitation, évaluée d'après l'interprétation des types fonctionnels de graminées et leur répartition dans la prairie, interprétation affinée avec l'abondance de légumineuses et de diverses fourragères (critères dans le tableau ci-dessous).

SOUPLESSE D'EXPLOITATION

		PRÉCOCITÉ DE LA VÉGÉTATION				
		TRÈS PRÉCOCE	PRÉCOCE	PEU PRÉCOCE	TARDIF	TRÈS TARDIF
EQUILIBRE DE RÉPARTITION DES TYPES FONCTIONNELS DE GRAMINÉES	BON	/	MOYENNE	BONNE	BONNE	/
	MOYEN	FAIBLE	MOYENNE	MOYENNE	BONNE	BONNE
	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	BONNE	BONNE

Coût de production du fourrage : par tonne de matière sèche. Moyenne par type de prairie. Calcul basé sur le coût moyen/ha des opérations pour produire du foin, de l'enrubanné et de l'ensilage, et pour conduire le pâturage.

COÛTS DE PRODUCTION EUROS/HA

(CHARGES DE MÉCANISATION, MAIN D'ŒUVRE, FUEL, INTRANTS)

RÉCOLTE DU FOIN	173
RÉCOLTE DE L'ENRUBANNÉ	208
RÉCOLTE DE L'ENSILAGE	249
PÂTURE STRICTE	49
EPANDAGE DE FUMIER	32
EPANDAGE DE LISIER	32
EPANDAGE D'ENGRAIS MINÉRAL	8
PASSAGE DE HERSE DE PRAIRIE	14

PRIX DE L'UNITÉ D'ENGRAIS (EN EUROS)

N	1,0
P	1,1
K	0,7
S	0,2

Attention : le coût de production calculé se limite au coût direct de la production d'herbe. Une analyse économique complète nécessiterait de calculer à l'échelle d'une exploitation les conséquences de la production d'herbe de la prairie sur les coûts d'élevage (alimentation, santé, logement), sur les produits (quantité et qualité viande ou lait).

Fonction fourragère sur l'exploitation

Analyse à dire d'expert d'après le potentiel de production, la valeur alimentaire, la souplesse d'exploitation et le mode d'utilisation.

Commentaire sur la repousse estivale basé sur la contrainte hydrique du milieu.

Les types fonctionnels de graminées

Les graminées constituent généralement la majeure partie de la biomasse d'herbe d'une prairie. Des chercheurs de l'INRA Toulouse (Cruz et al., 2010) ont proposé de classer ces graminées selon une typologie dite « fonctionnelle », en ce sens qu'elle regroupe des graminées ayant les mêmes propriétés agronomiques et les mêmes préférences d'habitat. Cette typologie permet une interprétation simplifiée de caractéristiques essentielles sur le plan fourrager que sont la productivité, la précocité d'épiaison (une graminée précoce perdant plus rapidement sa valeur alimentaire), la souplesse d'exploitation. Les graminées à faible durée de vie des feuilles ne peuvent pas conserver longtemps de la biomasse, et doivent donc être exploitées fréquemment. A l'inverse, les graminées à forte durée de vie des feuilles permettent de conserver l'herbe, on parle alors de report sur pied.

Six types de graminées sont distingués, mais seuls 4 types ont été retrouvés en quantité non négligeable dans les prairies des Vosges du Nord.

→ Type A : Ce sont des espèces de milieux fertiles, plutôt de petite taille, très précoces et à durée de vie des feuilles courte. Elles sont donc aptes à être pâturées précocement et fréquemment. Les espèces types sont le ray-grass anglais, le vulpin des prés, la houlque laineuse.



des fiches descriptives

→ Type B : Ce sont aussi des espèces de milieux fertiles, mais d'assez grande taille, moyennement précoces et à durée de vie des feuilles plus longue que le Type A. Ces espèces sont aptes à une fauche assez précoce, de qualité, mais leur capacité à accumuler de la biomasse sur pied (durée de vie des feuilles) leur procure une certaine souplesse d'exploitation en fauche tardive lorsque c'est la quantité qui est privilégiée. Les espèces types sont le dactyle, la fétuque élevée, le fromental.

→ Type b : Ce type est formé par des espèces préférant des milieux relativement fertiles mais se différenciant des deux groupes précédents par leur phénologie tardive. Il s'agit souvent d'espèces typiques de prés de fauche ou d'espèces permettant un pâturage plus estival. Espèces types : avoine jaunâtre, agrostis vulgaire, fléole des prés

→ Type C : Ce sont des espèces de petite taille, assez précoces, typiques de prairies maigres, assez peu adaptées aux pratiques de fauche en raison de leur faible production. Il s'agit d'espèces ayant une résistance à la cassure faible, caractéristique leur conférant une assez bonne valeur fourragère au stade végétatif. Espèces types : fétuque rouge, crételle, brize moyenne.

La valeur pastorale (VP)

La valeur pastorale rend compte de la production, de la valeur nutritive, de la digestibilité et de l'appétence du fourrage d'une prairie. A chaque espèce de la prairie est attribué un Indicateur Spécifique (IS) de la valeur fourragère (prenant en compte les quatre paramètres précédents).

La pondération de cette note par l'abondance de chaque espèce dans la prairie aboutit à une note globale s'échelonnant de 0 à 100: la valeur pastorale. Il s'agit donc d'un indicateur de la valeur pastorale potentielle quand les fourrages sont produits et récoltés dans des conditions optimales.

Par exemple une prairie riche en Ray-Grass anglais (Rga) aura une très bonne VP car le RGA a un très bon IS par sa productivité et sa richesse en minéraux aisément digestibles. A l'inverse la présence de Carex diminuera la VP d'une prairie à cause de sa fibrosité et de sa faible appétence. La présence de sol nu et d'espèces non consommées diminuent la VP.

VALEURS ÉCOLOGIQUES

Information issue des relevés floristiques des parcelles de l'échantillon et de l'analyse à dire d'expert

Intérêt floristique



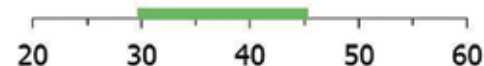
→ Pictogramme symbolisant la richesse en espèces oligotrophes

Nombre d'espèces oligotrophes : Indicateur de la capacité des prairies à contribuer à la préservation de la diversité floristique patrimoniale. Les espèces oligotrophes sont caractéristiques des milieux à faible fertilité minérale du sol. Leur conservation nécessite donc des pratiques de fertilisation et de récolte extensives.

RICHESSSE EN ESPÈCES OLIGOTROPHES

QUANTITATIF	CATÉGORIE GÉNÉRALE POUR LE TERRITOIRE	NB DE PICTOGRAMMES
< 4	TRÈS FAIBLE	0
ENTRE 4 ET 5,4	FAIBLE	1
ENTRE 5,5 ET 7	MOYENNE	2
> 7	IMPORTANTE	3

Gamme de la richesse floristique (moyenne + et - écart type)



La richesse floristique est un nombre d'espèces inventoriées lors des relevés floristiques

Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement présentes : Espèces pouvant se rencontrer dans les prairies du type et bénéficiant d'une protection au niveau National ou Départemental (Alsace/Lorraine)

Habitat d'intérêt européen, et intérêt dans les Vosges du Nord



→ Pictogramme symbolisant un habitat d'intérêt européen : couleur rouge pour mauvais état de conservation, couleur orange pour état moyen de conservation, couleur verte pour bon état de conservation. Lorsqu'un type regroupe des prairies pouvant présenter des états de conservation variables, le picto est alors bicolore.

GUIDE DE LECTURE

des fiches descriptives

Intérêt pour les insectes pollinisateurs



→ Pictogramme symbolisant l'intérêt pour les insectes pollinisateurs

Indicateur de la capacité de la prairie à contribuer au maintien des insectes pollinisateurs. Calcul basé sur la proportion d'espèces végétales à mode de reproduction entomophile (espèces dont la pollinisation est assurée par les insectes), de la date de floraison de ces espèces et de la date de première exploitation de la prairie.

PÉRIODE DE 1^{ÈRE} EXPLOITATION PROPORTION D'ESPÈCES À FLORAISON PRÉCOCE

	AVRIL		MAI		1-20 JUIN		> 20 JUIN		
	<20	>20	<20	>20	<20	>20	<20	>20	
PROPORTION D'ESPÈCES ENTOMOGAMES	5-25	NULLE	NULLE	NULLE	FAIBLE	FAIBLE	FAIBLE	MOYENNE	MOYENNE
	>25	NULLE	FAIBLE	FAIBLE	MOYENNE	FORTE	FORTE	FORTE	FORTE

Les données présentées dans les fiches types sont des moyennes issues des données collectées auprès des agriculteurs durant seulement 3 ans. Il peut donc exister une grande variabilité des données au sein d'un même type. Dans l'interprétation des fiches et des données, il faut également tenir compte de l'historique des pratiques agricoles mises en place pour gérer la prairie. En effet, la prairie réagit assez rapidement à une intensification des pratiques, mais plus lentement à une extensification.

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Pistes pour faire évoluer la conduite du système fourrager vers une gestion diversifiée en fonction du type de prairie. Synthèse sur l'intérêt écologique et proposition de pratiques à mettre en œuvre pour conserver ou faire évoluer la valeur écologique et présentation des potentielles conséquences sur la valeur agronomique.

TYPE 1

Fauche ou mixte tardive sur sol sec et calcaire à brôme dressé

MILIEU

COTEAU
ALTITUDE : AUTOUR DE 300M

ROCHE MÈRE : MARNEUSE
SOL BASIQUE (CALCAIRE)

SOL SÉCHANT

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →   OU 

1^{ère} exploitation : du 1^{er} au 19 juin

Nombre de coupes : fauche : 2, mixte : 1

Chargement : si pâture : 90 à 150 jours UGB/ha/an (130 en moyenne)

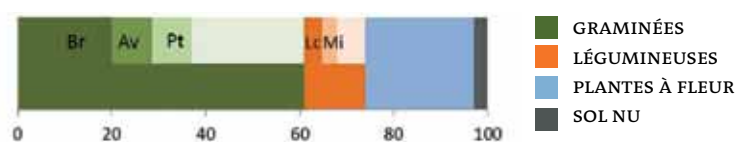
Apports azotés : 15 à 60 unités d'azote/ha/an (30 en moyenne), dont :

- 15 à 50 unités (15 en moyenne) d'apports organiques

- 15 à 25 unités (20 en moyenne) par restitution au pâturage si utilisation mixte

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Brome dressé (Br), Avoine pubescente (Av), Pâturin commun (Pt), Lotier corniculé (Lc), Minette (Mi)

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Brize intermédiaire (Amourette), Sainfoin, Knautie des prés, Petite pimprenelle, Plantain moyen, Primevère, Renoncule bulbeuse, Saugue des prés

TYPE 1

Fauche ou mixte tardive sur sol sec et calcaire à brôme dressé

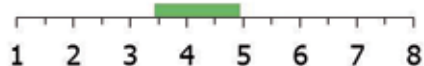
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 4,2 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 5,0 tMS/ha
Potentiel de production moyen lié à la dominance de graminées accumulant une forte biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire élevée liée à une forte proportion de graminées de qualité
Fourrage sec riche en fibres et présence de plantes réputées pour leur valeur aromatique ou pour la santé du bétail

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Très bonne souplesse
Dégradation tardive de la qualité des graminées et bonne répartition de leurs maturités

COÛT DE PRODUCTION → : 85 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie bien adaptée à la constitution de stocks (foin) de qualité en première exploitation
Repousses estivales aléatoires
Prairie portante quelle que soit la saison

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire ou potentiellement présentes :

Géranium sanguin > Protégée en Lorraine
Orchis ustulata

6 510 : prairies maigres de fauche, variante sèche et oligotrophe



6 210 : pelouses sèches sur calcaire, variante mésophile

Faiblement représentées dans les Vosges du Nord pour des raisons géologiques et d'intensification des pratiques (sensibilité forte à la fertilisation)

INTÉRÊT POUR LES INSECTES POLLINISATEURS →



Abondance d'espèces entomogames mais souvent fauchées avant le pic de floraison

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt floristique fort du fait du grand nombre d'espèces végétales, dont des espèces caractéristiques des milieux peu fertilisés.

Le respect d'un niveau de fertilisation inférieur à 30-40 unités d'azote par hectare et par an, et un pâturage léger permettront de préserver la valeur écologique et la valeur alimentaire du fourrage. Une intensification forte de ce type de prairie risque de ne pas apporter un supplément important de rendement en raison du déficit en eau.

TYPE 2

Fauche sur sol sain à sec à houlque laineuse

MILIEU

PRAIRIES À DOS

ROCHE MÈRE
À GRÈS DU MUSCHELKALK

SOL À PH NEUTRE
SOL SAIN À SÉCHANT

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →



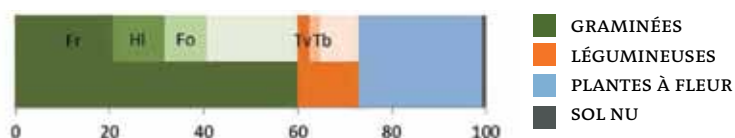
1^{ère} exploitation : après le 20 juin

Nombre de coupes : 1 à 3

Apports azotés : 20 à 40 unités d'azote/ha/an
(30 en moyenne) sous forme d'engrais minéral

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Fétuque rouge (Fr), Houlque laineuse (Hl),
Flouve odorante (Fo), Luzule champêtre

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Amourette, Avoine pubescente, Fromental,
Campanule raiponce, Liondent hispide, Petite
rhinanthé, Porcelle enracinée, Salsifis des prés,
Polygale commun, Silène fleur-de-coucou

TYPE 2

Fauche sur sol sain à sec
à houlque laineuse

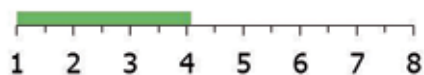
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé 2,5 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel 2,9 tMS/ha

Faible potentiel de production lié à l'importance des graminées de petite taille, peu productives

VALEUR ALIMENTAIRE →



Faible valeur alimentaire liée à une faible proportion de graminées de qualité

Présence de plantes réputées pour leur valeur aromatique ou pour la santé du bétail

Printemps (1100-1200°C j)

dMO : 63,2 % - UFL : 0,78/Kg MS -

PDIE : 75 g/Kg MS - PDIN : 53 g/Kg MS

Été (1^{er} Juillet)

dMO : 58,3 % - UFL : 0,70/Kg MS -

PDIE : 70 g/Kg MS - PDIN : 53 g/Kg MS

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Très bonne souplesse

Bon étagement des stades de maturité des graminées

COÛT DE PRODUCTION → 150 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie à potentiel limité mais permettant une production de qualité tout au long du printemps

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Du fait des pratiques extensives, ces prairies sont riches en espèces et intéressantes pour les insectes pollinisateurs.

Préserver ces prairies en gardant un niveau de fertilisation faible à moyen. Ce type pourrait supporter une fauche légèrement plus précoce ou une utilisation mixte extensive.

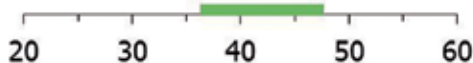
L'intensification (fertilisation, chargement animal) est envisageable pour augmenter la production d'herbe, mais cela rendrait la prairie banale sur le plan écologique.

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire ou rares sur le territoire potentiellement présentes :

Campanule étalée > Rare à très rare

Gaudinie > Très rare

Orchis brûlé > Protégée en Lorraine

Orchis maculé > Protégée en Alsace

6510 : prairies maigres de fauche, variante sèche et oligotrophe



Peu représentées dans les Vosges du Nord à cause de la sensibilité de l'habitat à l'intensification des pratiques

INTÉRÊT POUR

LES INSECTES POLLINISATEURS →



Abondance d'espèces entomogames combinée à une fauche tardive

TYPE 3

Fauche ou mixte tardive d'altitude sur grès vosgien

MILIEU

PLATEAU OU COTEAU
300 À 400M D'ALTITUDE

ROCHE MÈRE GRÉSEUSE
SOL ACIDE

SOL SAIN À SÉCHANT

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →   OU 

1^{ère} exploitation : après le 20 juin

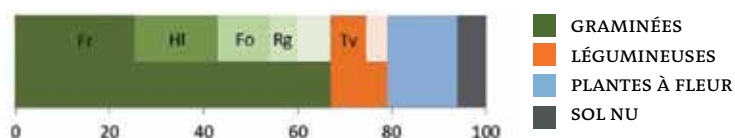
Nombre de coupes : mixte : 1, fauche : 1 à 2

Chargement : 70 à 120 jours UGB/ha/an
(100 en moyenne)

Apports azotés : 0 à 40 unités d'azote/ha/an
(20 en moyenne) dont 0 à 20 unités (10 en moyenne) d'apports organiques et, si utilisation mixte, 10 à 20 unités (15 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Fétuque rouge (Fr), Flouve odorante (Fo),
Houlque laineuse (Hl), Trèfle violet (Tv),
Ray grass anglais (Rg)

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Fromental, Avoine jaunâtre, Trèfle douteux,
Petite rhinante, Petite oseille, Stellaire graminée

TYPE 3

Fauche ou mixte tardive d'altitude sur grès vosgien

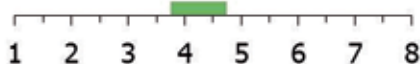
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 4,2 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 4,3 tMS/ha

Potentiel de production moyen lié à un mélange de graminées peu productives et de graminées à fort taux de croissance mais n'accumulant pas une forte biomasse sur pied.

VALEUR ALIMENTAIRE →



Faible valeur alimentaire liée à une faible proportion de graminées de qualité

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Faible souplesse

Dominance de graminées précoces

COÛT DE PRODUCTION → 55 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

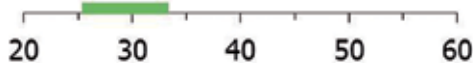
Prairie à potentiel assez limité adaptée à une utilisation mixte permettant la constitution de stocks de valeur alimentaire médiocre, et un pâturage d'animaux tolérants une qualité moyenne de fourrage
Repousses estivales aléatoires

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Pas d'espèces protégées ou rares identifiées dans les relevés floristiques

6510 : prairies maigres de fauche, état de conservation mauvais à moyen



INTÉRÊT POUR LES INSECTES POLLINISATEURS →



Abondance moyenne d'espèces entomogames mais qui atteignent souvent leur pic de floraison

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt floristique du fait de la présence d'espèces caractéristiques des milieux peu fertilisés, malgré un nombre global d'espèce peu important.

Le respect d'un niveau de fertilisation inférieur à 30-40 unités d'azote par hectare et par an, et un pâturage léger permettront de préserver la valeur écologique et la valeur alimentaire du fourrage. Une intensification forte de ce type de prairie risque de ne pas apporter un supplément important de rendement en raison du déficit en eau et de l'acidité du sol.

TYPE 4

Fauche sur sol humide et acide

MILIEU

FOND DE VALLÉE
SOL ACIDE

SOL TRÈS HUMIDE

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →



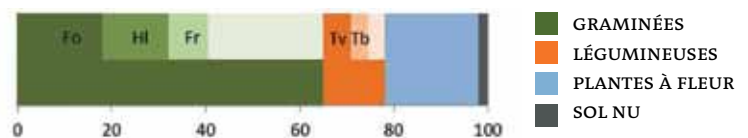
1^{ère} exploitation : après mi-juin

Nombre de coupes : 1 à 3

Apports azotés : 0 à 40 unités d'azote/ha/an
(30 en moyenne) d'apports organiques

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Flouve odorante (Fo), Houlque laineuse (Hl),
Fétuque rouge (Fr), Trèfle violet (Tv),
Renoncule rampante

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Canche cespiteuse, Crételle, Fétuque des prés,
Houlque molle, Carex, Joncs, Orchis à feuilles
larges, Lysimaque nummulaire, Laiche hérissée,
Reine des prés, Silène fleur-de-coucou

TYPE 4

Fauche sur sol humide
et acide

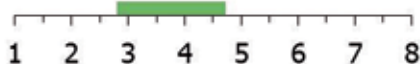
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 3,8 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 4,5 tMS/ha

Assez faible potentiel de production lié à un mélange de graminées peu productives et de graminées à fort taux de croissance mais n'accumulant pas une forte biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire moyenne due à une proportion moyenne de graminées de qualité

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Très faible souplesse

Dominance de graminées très précoces

COÛT DE PRODUCTION → 110 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie adaptée à la constitution de stocks de qualité moyenne, nécessitant une fauche pas trop tardive pour conserver la valeur alimentaire, mais parfois impossible en raison de la forte humidité
Bonne capacité de repousse estivale

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement présentes :

Grande pimprenelle > Plante hôte de papillons en voie de disparition

Orchis à feuilles larges > Protégée en Alsace

Renouée bistorte > Très rare

6510 : prairie maigre de fauche, variante humide



Habitat fréquent dans les fonds de vallées, les conditions pédologiques limitant l'intensification des pratiques

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Abondance d'espèces entomogames fauchées après floraison

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt écologique caractérisé par une flore des milieux acides et humides peu fertilisés. Préserver cette prairie en gardant un niveau de fertilisation faible à moyen et une fauche tardive. L'intensification de ce type de prairie est difficile (sol peu portant) et risque de ne pas apporter un supplément important de rendement en raison de la forte acidité du sol.

TYPE 5

Prairie mixte tardive sur sol sain

MILIEU

ROCHE MÈRE GRÉSEUSE
À MARNEUSE

SOL NEUTRE
SOL SAIN

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →



1^{ère} exploitation : juin

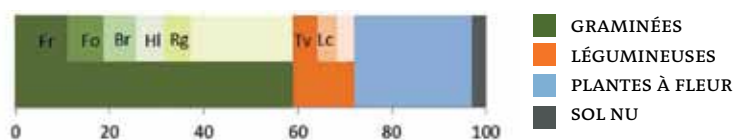
Nombre de coupes : 1

Chargement : 80 à 150 jours UGB/ha/an (120 en moyenne)

Apports azotés : 15 à 60 unités d'azote/ha/an (40 en moyenne) dont 0 à 50 unités (20 en moyenne) d'apports organiques ou minéraux et 15 à 35 unités (20 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Fétuque rouge (Fr), Flouve odorante (Fo), Brome dressé (Br), Houllue laineuse (Hl), Ray-grass anglais (Rg), Trèfle violet (Tv), Lotier corniculé (Lc)

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Amourette, Avoine jaunâtre, Fromental, Colchique d'automne, Crépide bisannuelle, Knautie des prés, Liondent hispide, Petite pimprenelle

TYPE 5

Prairie mixte tardive
sur sol sain

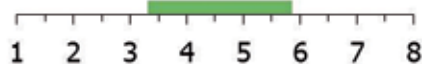
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 4,6 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 6,3 tMS/ha

Potentiel de production moyen lié à un mélange de graminées à fort taux de croissance mais accumulant peu de biomasse sur pied, de graminées peu productives et de graminées productives accumulatrices de biomasse

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire moyenne liée à une proportion moyenne de graminées de qualité, partiellement compensée par l'abondance de légumineuses
Présence de plantes réputées pour leur valeur aromatique ou pour la santé du bétail

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Très bonne souplesse
Bon étalement des stades de maturité des graminées et dominance forte de légumineuses et diverses

COÛT DE PRODUCTION → 65 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

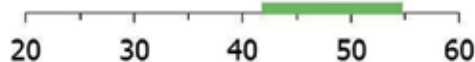
Prairie à potentiel de production limité mais permettant la constitution de stocks de qualité puis le pâturage d'animaux assez exigeants

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement présentes :

- Benoite des ruisseaux > Rare à très rare
- Gaudinie > Très rare
- Grande pimprenelle > Plante hôte de papillons en voie de disparition
- Orchis de Fuchs > Protégée en Alsace
- Orchis maculé > Protégée en Alsace

6510 : prairies maigres de fauche, variante sèche à mésophile



Habitat dans un très bon état de conservation, en régression du fait de l'intensification des pratiques agricoles

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Forte abondance d'espèces entomogames dont le pic de floraison est avant la fauche

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt floristique fort du fait du grand nombre d'espèces végétales, dont des espèces caractéristiques des milieux peu fertilisés.

Préserver cette prairie en gardant des pratiques extensives qui permettent une production d'herbe correcte à un coût de production faible.

TYPE 6

Fauche ou mixte précoce sur sol sain à séchant à flouve odorante

MILIEU

ROCHE MÈRE
MARNEUSE À GRÉSEUSE

SOL NEUTRE À ACIDE
SOL SAIN À SÉCHANT

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →   OU 

1^{ère} exploitation : mai

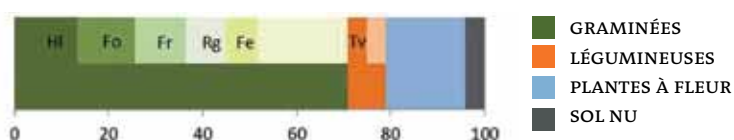
Nombre de coupes : mixte : 1 à 2 ; fauche : 2 à 3

Chargement : 40 à 230 jours UGB/ha/an (130 en moyenne)

Apports azotés : 20 à 80 unités d'azote/ha/an (50 en moyenne) dont 0 à 50 unités (20 en moyenne) d'apports organiques ou minéraux, et 10 à 30 unités (15 en moyenne) par restitution au pâturage si utilisation mixte

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Houlque laineuse (HI), Flouve odorante (Fo), Fétuque rouge (Fr), Ray-grass anglais (Rg), Fétuque élevée (Fe), Trèfle violet (Tv)

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Colchique, Luzule champêtre, Porcelle enracinée, Saxifrage granulé, Silène fleur de coucou, Vulpin des prés

TYPE 6

Fauche ou mixte précoce sur sol sain à séchant à flouve odorante

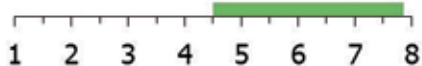
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 6,2 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 8,6 tMS/ha

Potentiel de production élevé lié à la récolte précoce d'un mélange de graminées à fort taux de croissance et de graminées productives accumulatrices de biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Bonne valeur alimentaire liée à une bonne proportion de graminées de qualité fourragère

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Souplesse moyenne

Dominance de graminées moyennement ou très précoces

COÛT DE PRODUCTION → 85€/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie adaptée à différents types d'utilisation (fauche, mixte, pâture) offrant une bonne valeur alimentaire

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement présentes :

Gaudinie > Très rare

6510 : prairies maigres de fauche, état de conservation pouvant être dégradé au sein du type



Qualité de l'habitat variable au sein du type, les prairies les plus diversifiées sont peu représentées du fait de l'intensification des pratiques agricoles

INTÉRÊT POUR LES INSECTES POLLINISATEURS →



Forte abondance d'espèces entomogames mais fauchées précocement avant floraison

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt écologique bon à moyen avec tout de même quelques espèces oligotrophes.

Prairie qui présente un intérêt pour l'équilibre fourrager de l'exploitation.

Préserver ou améliorer la diversité floristique en gardant ou en diminuant légèrement le niveau de fertilisation. La fauche précoce peut être remplacée par un déprimage par des animaux à forts besoins en fonction des besoins de l'exploitation.

TYPE 7

Fauche sur sol sain à séchant à brôme dressé

MILIEU

SOL NEUTRE
SOL SAIN À SÉCHANT

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →  OU 

1^{ère} exploitation : début juin à mi-juillet

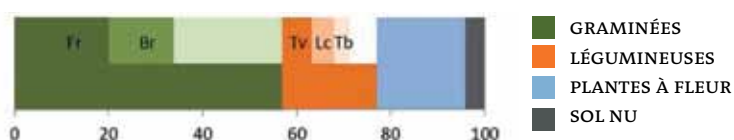
Nombre de coupes : fauche : 2 à 3 ; mixte : 1 à 2

Chargement : 70 à 200 jours UGB/ha/an (100 en moyenne)

Apports azotés : 0 à 70 unités d'azote/ha/an (20 en moyenne) dont 0 à 60 unités (15 en moyenne) d'apports organiques et, si utilisation mixte, 10 à 40 unités (20 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Fétuque rouge (Fr), Brome dressé (Br), Trèfle violet (Tv), Lotier corniculé (Lc), Trèfle blanc (Tb)

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Brôme mou, Fromental, Minette, Colchique automnale, Petite pimprenelle, Salsifis des prés, Saxifrage granulé

TYPE 7

Fauche sur sol sain à séchant
à brôme dressé

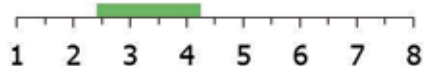
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 3,3 tMS/ha

Gamme des rendements observés:



Rendement potentiel : 4,6 tMS/ha
Faible potentiel de production lié à l'importance
des graminées de petite taille, peu productives

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire moyenne liée à la faible qualité
des graminées mais compensée par une forte proportion
de légumineuses

Printemps (1100-1200°C j)

dMO : 65,7 % - UFL : 0,81 /Kg MS -

PDIE : 78 g/Kg MS - PDIN : 58 g/Kg MS

Été (1^{er} Juillet)

dMO : 61,2 % - UFL : 0,74 /Kg MS -

PDIE : 71 g/Kg MS - PDIN : 49 g/Kg MS

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Bonne souplesse

Bon étagement des stades de maturité des graminées et forte
abondance de légumineuses

COÛT DE PRODUCTION → 125 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie à potentiel assez limité, adaptée à une utilisation
mixte pour constituer des stocks d'assez bonne valeur
alimentaire avec des dates de récolte flexibles, et un pâturage
d'animaux tolérants une qualité moyenne du fourrage
Repousse estivale aléatoire

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement
présentes :

Orchis bouffon > Assez rare à rare

Orchis brûlé > Protégée en Lorraine

6510 : Prairies maigres de fauche / variantes sèche
et mésophile



Qualité de l'habitat variable au sein du type, les prairies
les plus diversifiées sont peu représentées du fait de
l'intensification des pratiques

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Forte abondance d'espèces entomogames qui atteignent souvent
leur pic de floraison

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt écologique du fait de la présence d'espèces caractéristiques des milieux peu fertilisés.
Préserver cette prairie en gardant des pratiques extensives. Une fertilisation azotée organique jusqu'à
40 unités d'azote par hectare et par an, et le maintien d'une date de première utilisation après le 10-15 juin
pourrait augmenter les rendements sans changer le cortège floristique.

TYPE 8

Pâture à fort chargement sur sol sain

MILIEU

COTEAU OU PLATEAU

SOL À PH GÉNÉRALEMENT NEUTRE,
SOL SAIN

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →



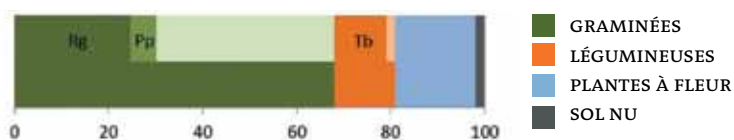
1^{ère} exploitation : avril - mai

Chargement : 310 à 440 jours UGB/ha/an (370 en moyenne)

Apports azotés : 40 à 120 unités d'azote/ha/an (80 en moyenne) dont 0 à 80 unités (30 en moyenne) d'apports organiques ou minéraux et, 40 à 90 unités (55 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Ray-Grass anglais (Rg), Pâturin des prés (Pp), Trèfle blanc (Tb), Pâturin commun

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Pâturin annuel, Capselle bourse-à-pasteur, Chardon, Ortie, Pâquerette, Pissenlit, Potentille rampante

TYPE 8

Pâtûre sur sol sain
à fort chargement

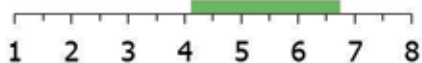
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 5,4 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 7,4 tMS/ha

Potentiel de production élevé lié à un bon équilibre
en graminées à fort taux de croissance et graminées
à fort potentiel d'accumulation de biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire élevée due à la dominance de graminées
de bonne à très bonne qualité fourragère

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Souplesse moyenne

Dominance de graminées précoces et moyennement
précoces

COÛT DE PRODUCTION → 70 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie adaptée au pâturage d'animaux exigeants
avec une bonne qualité du fourrage

Assez bonne capacité de croissance estivale de l'herbe

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Pas d'espèces protégées ou rares identifiées dans les relevés
floristiques.

Prairies pâturées ne correspondant pas à un habitat d'intérêt
communautaire

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Malgré l'abondance d'espèces entomogames, le pâturage
avant floraison est peu favorable aux insectes

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Par son utilisation précoce et intensive (fertilisation et chargement), l'intérêt écologique de ce type est faible.

Prairie qui présente un intérêt pour l'équilibre fourragère de l'exploitation.

Prairie de bonne valeur agronomique, une intensification plus poussée peut se traduire par une dégradation de la qualité fourragère de la flore (rumex, renoncules, espèces annuelles peu productives).

Une fauche tardive risque d'entraîner une perte de qualité du fourrage et de la biomasse produite.

En effet, la végétation est essentiellement composée de graminées précoces dont la valeur alimentaire diminuerait très fortement pour une exploitation tardive.

TYPE 9

Fauche ou mixte tardive sur sol humide à colchique d'automne

MILIEU

FOND DE VALLÉE
SOL PRINCIPALEMENT ALLUVIAL

SOL NEUTRE
SOL HUMIDE

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →  OU 

1^{ère} exploitation : 20 Juin et plus (après le 10 juin sur le Piémont Alsacien)

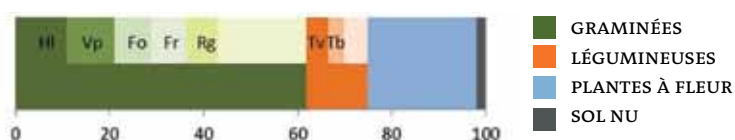
Nombre de coupes : fauche: 2 ; mixte: 1 à 2

Chargement : 30 à 80 jours UGB/ha/an (60 en moyenne)

Apports azotés : 0 à 40 unités d'azote/ha/an (15 en moyenne) dont 0 à 40 unités (10 en moyenne) d'apports organiques ou minéraux et, si utilisation mixte, 5 à 15 unités (10 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Houlque laineuse (Hl), Vulpin de prés (Vp), Flouve odorante (Fo), Fétuque rouge (Fr), Ray-grass anglais (Rg), Trèfle violet (Tv), Renoncule rampante

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Agrostide stolonifère, Carex, Benoite des ruisseaux, Colchique automnale, Gesse des prés, Grande sanguisorbe, Lysimaque nummulaire, Reine des prés, Silène fleur de coucou

TYPE 9

Fauche ou mixte tardive sur sol humide à colchique d'automne

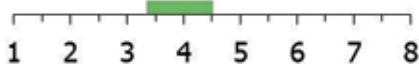
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 3,9 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 4,3 tMS/ha

Potentiel de production moyen lié à l'importance des graminées à forte croissance mais n'accumulant pas une forte biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire moyenne liée à la fauche tardive de graminées dont la chute de la valeur nutritive est rapide

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Souplesse moyenne

Dominance de graminées précoces partiellement compensée par des légumineuses en abondance

COÛT DE PRODUCTION → 100 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie adaptée à la constitution de stocks de qualité moyenne, nécessitant une fauche pas trop tardive, parfois impossible en raison de l'humidité.

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement présentes :

Benoite des ruisseaux > Rare à très rare

Grande pimprenelle > Plante hôte de papillons en voie de disparition

Orchis à feuilles larges > Protégée en Alsace

Orge faux-seigle > Protégée en Alsace

6510 : prairies maigres de fauche, variante fraîche à humide



INTÉRÊT POUR LES INSECTES POLLINISATEURS →



Forte abondance d'espèces entomogames souvent fauchées tardivement

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Prairie humide peu diversifiée.

Végétation intéressante pour une utilisation en pâturage, mais parfois impossible à cause de la portance limitée du sol.

Surveiller que le colchique d'automne ne devienne pas envahissant, cette espèce étant toxique (en vert et en sec) pour les animaux.

TYPE 10

Prairie mixte ou pâturée précoce sur sol humide et fertile

MILIEU

BAS DE COTEAU, FOND DE VALLÉE
ROCHE MÈRE MARNEUSE

SOL NEUTRE À BASIQUE
SOL HUMIDE

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →   OU 

1^{ère} exploitation : mai

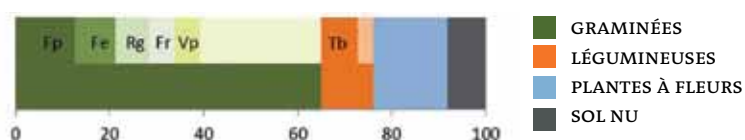
Nombre de coupes : 1 à 2

Chargement : 60 à 230 jours UGB/ha/an
(130 en moyenne)

Apports azotés : 15 à 60 unités d'azote/ha/an
(40 en moyenne) dont 0 à 40 unités (25 en moyenne) d'apports organiques et 10 à 30 unités (20 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Fétuque des prés (Fp), Fétuque élevée (Fe), Trèfle blanc (Tb), Ray-grass anglais (Rg), Fétuque rouge (Fr), Vulpin des prés (Vp), Pâturin des prés

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Crételle, Cardamine des prés, Grande consoude, Liseron des champs, Lysimaque nummulaire, Potentille ansérine, Potentille rampante

TYPE 10

Prairie mixte ou pâturée précoce sur sol humide et fertile

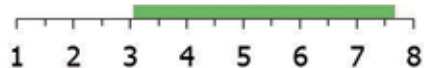
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 5,4 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 6,7 tMS/ha

Potentiel de production élevé lié à un bon équilibre de graminées à fort potentiel d'accumulation de biomasse sur pied et de graminées à fort taux de croissance

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire élevée liée à une forte proportion de graminées de qualité

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Bonne souplesse
Dégradation tardive de la qualité des graminées

COÛT DE PRODUCTION → 75 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

Prairie adaptée au pâturage d'animaux exigeant une bonne qualité du fourrage
Bonne capacité de croissance estivale

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement présentes :
Achillée sternutatoire > Assez rare

Prairies pâturées ne correspondant pas à un habitat d'intérêt européen.

Intérêt des prairies humides dans l'épuration des eaux, le rechargement des nappes, la protection des sols et leur rôle majeur dans l'alimentation de l'avifaune.

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Espèces entomogames fauchées ou pâturées avant floraison

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Prairie qui présente un intérêt pour l'équilibre fourrager de l'exploitation. Valoriser la souplesse d'exploitation (fauche plus tardive) permettrait d'améliorer la valeur écologique en gardant des rendements élevés et avec peu de perte de la valeur fourragère. La diminution des apports azotés et l'utilisation d'engrais organiques seraient aussi bénéfiques à la valeur écologique.

TYPE 11

Pâture sur sol sain et fertile à ray-grass anglais

MILIEU

ROCHE MÈRE MARNEUSE
SOL À PH NEUTRE À BASIQUE

SOL SAIN

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →



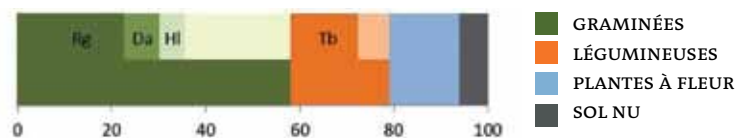
1^{ère} exploitation : avril ou mai

Chargement : de 100 à 300 jours UGB/ha/an (230 en moyenne)

Apports azotés : 20 à 50 unités d'azote/ha/an (35 en moyenne) dont 0 à 25 unités (10 en moyenne) d'apports organiques ou minéraux, et 20 à 40 unités (30 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Ray-Grass anglais (Rg), Trèfle blanc (Tb), Houlique laineuse (Hl), Dactyle aggloméré (Da)

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Renoncule, Cardamine des prés, Cirse des champs, Lierre terrestre, Plantain moyen, Primevère, Vulpin des prés

TYPE 11

Pâture sur sol sain et fertile
à ray-grass anglais

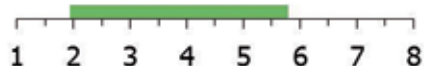
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 3,9 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 4,0 tMS/ha
Potentiel de production moyen lié à la dominance de
graminées à fort taux de croissance mais n'accumulant
pas une forte biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire excellente liée à une forte proportion de
graminées de qualité utilisées de façon précoce

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Souplesse moyenne
Dominance de graminées précoces partiellement compensée
par une forte proportion de légumineuses

COÛT DE PRODUCTION → 50€/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

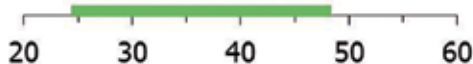
Prairie adaptée au pâturage d'animaux exigeant une bonne
qualité du fourrage

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire
potentiellement présentes :
Orchis brûlé > Protégée en Lorraine

Prairies pâturées ne correspondant pas à un habitat d'intérêt
européen.

Prairies intéressantes pour les Pie-Grièches et insectes
coprophages.

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



L'abondance d'espèces entomogames à floraison précoce
limite l'effet négatif d'une utilisation précoce de la prairie

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Ce type de prairie présente peu d'intérêts floristiques en l'état. Une utilisation plus extensive (chargement, fertilisation) permettrait d'évoluer vers une flore plus diversifiée et plus de souplesse d'exploitation entraînant cependant une diminution des rendements et un fourrage pour des animaux à besoins moyens. La diversification de la végétation permettrait de pratiquer une fauche pas trop tardive suivie de pâturage.

TYPE 12



Pâture sur sol humide

MILIEU

BAS DE COTEAU OU CUVETTE

ROCHE MÈRE MARNEUSE
À GRÉSEUSE

SOL À PH NEUTRE À BASIQUE
SOL HUMIDE

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →



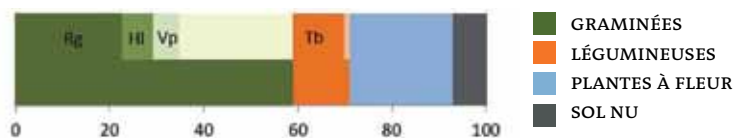
1^{ère} exploitation : avril

Chargement : 100 à 440 jours UGB/ha/an (270 en moyenne)

Apports azotés : 20 à 70 unités d'azote/ha/an (50 en moyenne) dont 0 à 40 unités (10 en moyenne) d'apports organiques ou minéraux, et 20 à 70 unités (40 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Ray-Grass anglais (Rg), Trèfle blanc (Tb), Houlique laineuse (Hl), Vulpin des prés (Vp), Pâturin commun, Pâturin des prés

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Agrostis stolonifère, Fléole des prés, Chardon, Ficaire, Lierre terrestre, Pissenlit, Ortie

TYPE 12.

Pâture sur sol humide

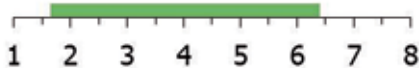
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 4 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 5,7 tMS/ha

Potentiel de production moyen lié à la dominance de graminées à fort taux de croissance mais n'accumulant pas une forte biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire élevée due à une forte proportion de graminées de qualité fourragère bonne à très bonne, utilisée de façon précoce

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Faible souplesse
Dominance de graminées précoces

COÛT DE PRODUCTION → 60 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

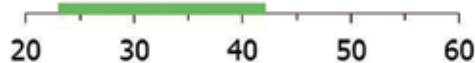
Prairie adaptée au pâturage d'animaux exigeant une bonne qualité du fourrage
Assez bonne capacité de repousse estivale

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Espèces protégées ou rares sur le territoire potentiellement présentes:
Orge faux-seigle > Protégée en Alsace

Prairies pâturées ne correspondant à aucun habitat d'intérêt européen.

Prairies intéressantes pour les Pie-Grièches et insectes coprophages. Intérêt des prairies humides dans l'épuration des eaux, le rechargement des nappes, la protection des sols et leur rôle pour l'alimentation de l'avifaune.

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Abondance d'espèces entomogames moyenne à forte mais utilisation avant le pic de floraison de la plupart de ces espèces

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Ce type prairie est banal d'un point de vue floristique. En fonction des besoins fourragers, il est possible de l'utiliser en mixte (1^{ère} coupe en foin) combiné à des apports azotés (pâturage + apport) faibles à moyens pour évoluer vers une prairie plus diversifiée et intéressante pour les pollinisateurs tout en produisant un fourrage en grande quantité et de qualité moyenne. Mais attention une fauche très tardive risque d'entraîner une perte de la qualité du fourrage et de la biomasse produite.

TYPE 13

Fauche ou mixte sur sol humide et fertile à houlque laineuse et ray-grass anglais

MILIEU

PLATEAU, FOND DE VALLÉE

ROCHE MÈRE GRÉSEUSE
À LIMONEUSE

SOL NEUTRE
SOL HUMIDE

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →   OU 

1^{ère} exploitation : juin

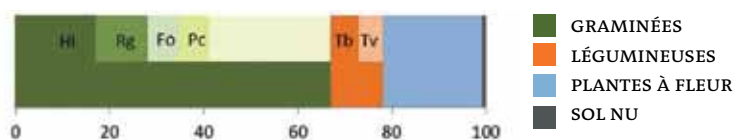
Nombre de coupes : mixte : 1 à 2 ; fauche : 2 à 4

Chargement : 30 à 170 jours UGB/ha/an
(110 en moyenne)

Apports azotés : 15 à 60 unités d'azote/ha/an
(40 en moyenne) dont 15 à 55 unités (35 en
moyenne) d'apports organiques ou minéraux et,
si utilisation mixte, 5 à 25 unités (20 en moyenne)
par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Houlque laineuse (Hl), Ray-grass anglais (Rg),
Flouve odorante (Fo), Pâturin commun (Pc),
Bouton d'or,
Trèfle blanc (Tb), Trèfle violet (Tv)

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Crételle, Pissenlit, Renoncule rampante,
Rumex à feuilles obtuses

TYPE 13

Fauche ou mixte sur sol humide et fertile à houlque laineuse et ray-grass anglais

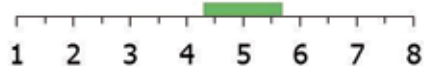
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 5 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 5,6 tMS/ha
Potentiel de production élevé lié à un mélange d'espèces à fort taux de croissance et graminées à fort potentiel d'accumulation de biomasse sur pied

VALEUR ALIMENTAIRE →



Valeur alimentaire élevée due à une forte proportion de graminées de qualité fourragère bonne à très bonne

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Souplesse d'exploitation moyenne
Dominance de graminées précoces à moyennement précoces

COÛT DE PRODUCTION → 90 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

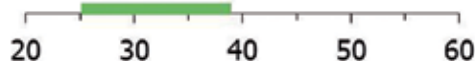
Prairie bien adaptée à la constitution de stocks de qualité et abondants, soit en fauche exclusive, soit en mode mixte
Bonne capacité de repousse estivale

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Pas d'espèces protégées ou rares identifiées dans les relevés floristiques.

6510 : prairies maigres de fauche, variante fraîche à humide, état de conservation mauvais à moyen.



Intérêt des prairies humides dans l'épuration des eaux, le rechargement des nappes, la protection des sols et leur rôle pour l'alimentation de l'avifaune.

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Abondance d'espèces entomogames, dont des espèces à floraison précoce mais fauche souvent avant le pic de floraison de la majorité des espèces

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt écologique moyen. Prairie qui présente un intérêt pour l'équilibre fourragère de l'exploitation. La baisse de la fertilisation permettrait de diversifier la flore et de gagner en souplesse d'exploitation avec une baisse probable du rendement.

TYPE 14

Pâture sur sol sain et peu fertile à féтуque rouge

MILIEU

ROCHE MÈRE GRÉSEUSE PLUS OU MOINS RICHE

SOL À PH GÉNÉRALEMENT NEUTRE
SOL SAIN

PRATIQUES AGRICOLES CORRESPONDANTES

UTILISATION →



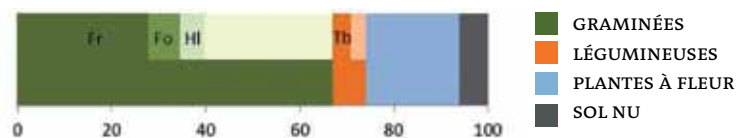
1^{ère} exploitation : fin avril à début mai (jusqu'à juin si ovins)

Chargement : 100 à 240 jours UGB/ha/an (180 en moyenne)

Apports azotés : 15 à 35 unités d'azote/ha/an (25 en moyenne) par restitution au pâturage

COMPOSITION DE LA VÉGÉTATION

Répartition moyenne des catégories botaniques :



Fond prairial :

Fétuque rouge (Fr), Flouve odorante (Fo), Houlque laineuse (Hl), Luzule champêtre

Espèces caractéristiques et/ou indicatrices :

Brome mou, Minette, Carotte, Luzule champêtre, Plantain lancéolé, Saxifrage granulé

TYPE 14

Pâture sur sol sain et peu fertile
à féтуque rouge

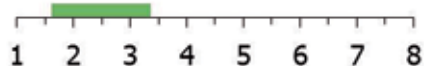
VALEUR AGRONOMIQUE

POTENTIEL DE PRODUCTION →



Rendement moyen observé : 2,5 tMS/ha

Gamme des rendements observés :



Rendement potentiel : 3,3 tMS/ha

Faible potentiel de production lié à la dominance de
graminées de petite taille peu productives

VALEUR ALIMENTAIRE →



Faible valeur alimentaire due à une faible proportion
de graminées de qualité et de légumineuses

SOUPLESSE D'EXPLOITATION →



Souplesse moyenne

Faible abondance de graminées précoces ou tardives

COÛT DE PRODUCTION → 60 €/tMS en moyenne

Fonction fourragère sur l'exploitation :

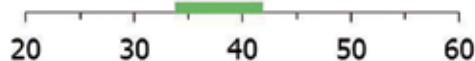
Prairie adaptée au pâturage d'animaux tolérant une qualité
moyenne du fourrage

VALEUR ÉCOLOGIQUE

INTÉRÊT FLORISTIQUE →



Gamme de la richesse floristique :



Pas d'espèces protégées ou rares identifiées dans les relevés
floristiques.

Prairies pâturées ne correspondant pas à un habitat d'intérêt
européen.

Prairies intéressantes pour les Pie-Grièches et insectes.

INTÉRÊT POUR
LES INSECTES POLLINISATEURS →



Abondance moyenne d'espèces entomogames et utilisation
avant le pic de floraison

CONSEIL DE GESTION PAR RAPPORT À L'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

Intérêt floristique du fait d'une flore diversifiée et caractéristique de milieux faiblement fertilisés.
Ce type de prairie pourrait supporter une légère fertilisation organique ou minérale afin d'améliorer
les rendements sans changer le cortège floristique.
Possibilité de constituer des stocks d'appoint selon les conditions climatiques de l'année.

FICHES DES TYPES PRAIRIAUX DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

Récapitulatif des caractéristiques des différents types prairiaux

VALEUR AGRO-ÉCOLOGIQUE

FAUCHE

MIXTE

PÂTURAGE



TYPE	TYPE 2	TYPE 4	TYPE 7	TYPE 9	TYPE 6	TYPE 3	TYPE 1	TYPE 13	TYPE 5	TYPE 10	TYPE 11	TYPE 8	TYPE 12	TYPE 14
PRÉCOCITÉ DE LA VÉGÉTATION	TARDIF	TRÈS PRÉCOCE	TARDIF	PRÉCOCE	PEU TARDIF	PRÉCOCE	TRÈS TARDIF	PEU TARDIF	TARDIF	TARDIF	PRÉCOCE	PEU TARDIF	PRÉCOCE	TARDIF
PRODUCTIVITÉ														
VALEUR ALIMENTAIRE														
SOUPLESSE D'EXPLOITATION														
PRÉSENCE D'ESPÈCES OLIGOTROPHES														
INTERÊT EUROPÉEN														
INTERÊT POUR LES POLLINISATEURS														

FICHES DES TYPES PRAIRIAUX DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

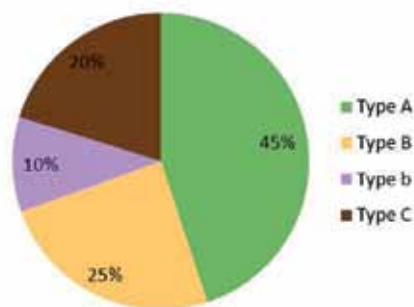
Répartition des types fonctionnels des graminées

Type A: graminées précoces à fort taux de croissance mais ne permettant pas une forte accumulation de biomasse sur pied (ex: Ray-grass Anglais, Pâturin commun, Houllque laineuse)

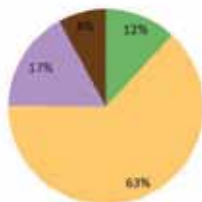
Type B: graminées un peu plus tardives permettant une forte accumulation de biomasse sur pied (ex: Dactyle aggloméré, Fétuque élevée, Fromental)

Type b : graminées tardives permettant une forte accumulation de biomasse sur pied (ex: Avoine jaunâtre, Agrostide capillaire, Fléole des prés)

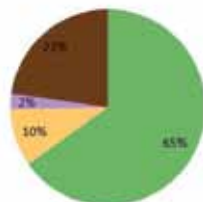
Type C: graminées moyennement tardives, peu productives (ex: Fétuque rouge, Crételle, Amourette)



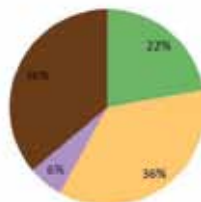
TYPE 1



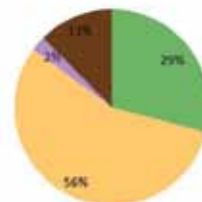
TYPE 4



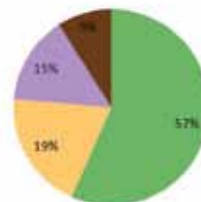
TYPE 7



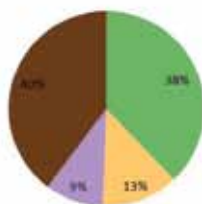
TYPE 10



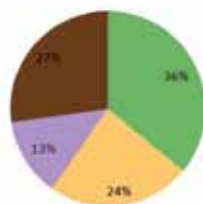
TYPE 13



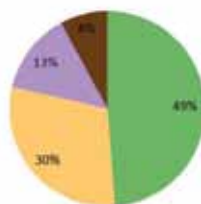
TYPE 2



TYPE 5



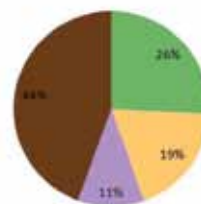
TYPE 8



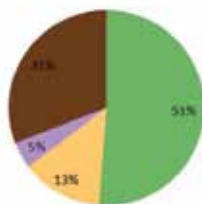
TYPE 11



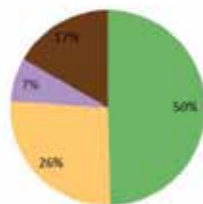
TYPE 14



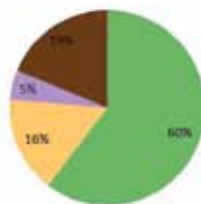
TYPE 3



TYPE 6



TYPE 9



TYPE 12



La répartition des types fonctionnels de graminées nous renseigne sur la quantité, la qualité, et la souplesse de récolte des fourrages d'une prairie.

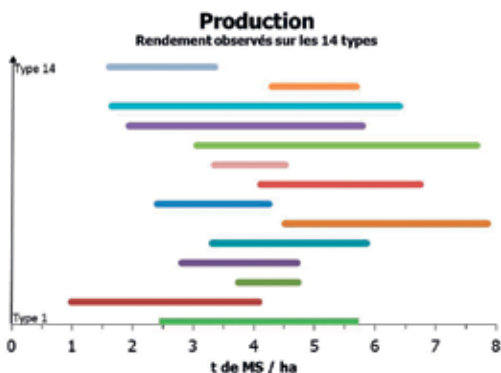
Une répartition équilibrée des différents types de graminées permet d'optimiser les bénéfices agronomiques de la prairie, notamment en termes de souplesse d'exploitation et de résistances aux aléas climatiques.

FICHES DES TYPES PRAIRIAUX DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

Production et valeur pastorale

LE RENDEMENT :

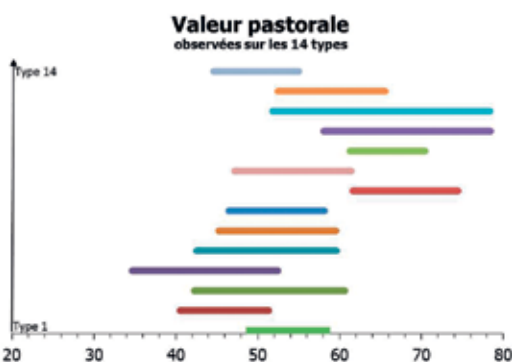
Le rendement, exprimé en tonne de matière sèche par hectare, prend en compte le fourrage récolté, et stocké et l'herbe pâturée.



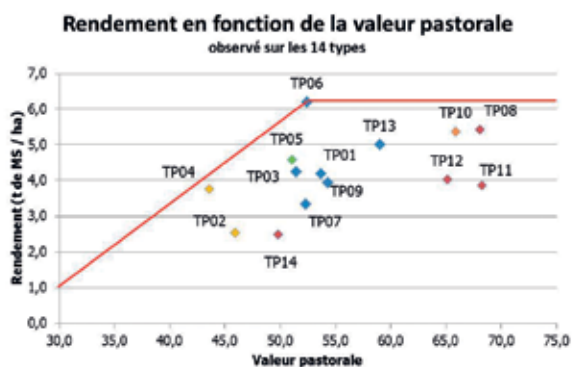
LA VALEUR PASTORALE (VP) :

La valeur pastorale rend compte de la production, la valeur nutritive, la digestibilité, et l'appétence du fourrage d'une prairie. A chaque espèce de la prairie est attribué un Indicateur Spécifique (IS) de la valeur fourragère (prenant en compte les quatre paramètres précédents). La pondération de cette note par l'abondance de chaque espèce dans la prairie aboutit à une note globale s'échelonnant de 0 à 100: la valeur pastorale. Il s'agit donc d'un indicateur théorique valable quand le fourrage est récolté ou pâturé dans des conditions optimales.

Par exemple une prairie riche en Ray-grass Anglais aura une très bonne VP car le RGA a un très bon IS du fait de sa productivité et de sa richesse en minéraux aisément digestibles. A l'inverse la présence de Carex diminuera la VP d'une prairie à cause de sa fibrosité et de sa faible appétence.



La valeur pastorale évalue le potentiel fourragère des prairies, en se basant principalement sur leur capacité à produire de la biomasse. Le graphique ci-dessous présente le rendement moyen des types en fonction de leur valeur pastorale. On observe globalement que plus la valeur pastorale augmente, plus le rendement des prairies augmente. Par exemple les types 8, 10, 11 et 12 qui ont de fortes VP (>65) ont tous des rendements supérieurs à 4 T MS/ha/an. A l'inverse les types 2, 4 et 14 qui ont des VP faibles (<50) ont des rendements inférieurs à 4 T MS/ha/an.



On constate malgré tout que tous les points ne s'alignent pas sur une droite, et qu'il existe une variabilité pour une même gamme de valeur pastorale. Cette variabilité s'explique principalement par deux raisons :

- 1) les rendements du graphique ci-dessus sont des productions consommées. Dans les types uniquement pâturés (parcelles 8, 11, 12, 14) une partie de l'herbe produite est non consommée (refus, piétinement, pâturage sélectif). A VP équivalente ces types sont donc moins bien valorisés,
- 2) pour les prairies de fauche et mixtes, on peut avoir deux types de prairie à même potentiel (c'est-à-dire même VP ou même qualité de la flore) mais dont le potentiel est plus ou moins valorisé.

Ainsi les types 6 et 7 ont une VP comparable (entre 50 et 55), mais le type 6 a une production double du type 7. La fertilisation du type 6 est trois fois plus importante que celle du type 7. Ce n'est pas le seul facteur explicatif, mais la fertilisation joue beaucoup sur la valorisation du potentiel. Une prairie composée d'espèces très productives ne produira jamais beaucoup en l'absence de fertilisation.

FICHES DES TYPES PRAIRIAUX DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

Eligibilité à la MAEt « prairies fleuries »

MAEt « Prairies fleuries »

Elle vise à reconnaître les prairies présentant un bon équilibre agi-écologique. Cette qualité se mesure par la présence de fleurs indicatrices de la biodiversité. Cette liste de plantes ordinaires est représentative des diverses conditions de milieu du territoire. Pour cela, on parcourt la parcelle en diagonale d'une largeur d'environ 4 m, identifiée au préalable à partir des photo-aériennes de la déclaration PAC. On observe la présence d'au moins 4 plantes à fleurs indicatrices sur chaque tiers de la diagonale.

En Moselle : Centaurée, Lychnis fleur de coucou, Knautie des prés, Scabieuse, Marguerite, Primevère, Salsifis des prés, Campanule, Gaillet vrai, Rhinanthé, Sainfoin, Polygale, Saugue des prés, Thym, Œillet, Euphorbe faux-cyprès, Luzule champêtre, Oseille et Petite oseille, Saxifrage granulé, Gesse des prés, Vesce, Lotier, Myosotis, Orchidée, Pimprenelle, Flouve odorante

Dans le Bas Rhin : Lychnis fleur de coucou, Knautie des prés, Scabieuse, Marguerite, Primevère, Salsifis des prés, Campanule, Gaillet vrai, Rhinanthé, Sainfoin, Saugue des prés, Thym, Œillet, Euphorbe faux-cyprès, Luzule champêtre, Saxifrage granulé, Gesse des prés, Vesce, Lotier, Myosotis, Orchidée, Pimprenelle, Flouve odorante, Crépis des prés, Achillée sternutatoire, Reine des prés, Benoite des ruisseaux, Amourette, Alchémille vulgaire, Porcelle enracinée, Petite boucage

L'éligibilité des types de prairies de la typologie à la MAEt

« Prairies fleuries » est basée sur le nombre moyen d'espèces en commun dans les relevés floristiques des parcelles de l'échantillon et dans les listes départementales d'espèces de la MAEt.

Si le nombre d'espèces est ≤ 7 : le type de prairie est non éligible à la MAEt « Prairies fleuries »

Si le nombre d'espèces est entre 7 et 9 : éligibilité incertaine du type de prairie à la MAEt « Prairies fleuries »

Si le nombre d'espèces est ≥ 10 : le type de prairie est éligible à la MAEt « Prairies fleuries »

Certains types sont spécifiques aux conditions du milieu, on ne les rencontre alors que dans l'un ou l'autre des départements. Ils sont identifiés comme « non rencontré ».

Les seuils établis sont supérieurs au nombre d'espèces requis dans la MAEt afin de prendre en compte l'éventuelle variation au sein d'un type.

Pour plus d'information sur la « Prairies Fleuries » : www.prairiesfleuries.fr

TYPE DE PRAIRIES	ÉLIGIBILITÉ DANS LE BAS-RHIN	ÉLIGIBILITÉ EN MOSELLE
1	NON RENCONTRÉ	ÉLIGIBLE
2	ÉLIGIBLE	ÉLIGIBLE
3	NON RENCONTRÉ	NON ÉLIGIBLE
4	ÉLIGIBILITÉ INCERTAINE	NON RENCONTRÉ
5	ÉLIGIBLE	ÉLIGIBLE
6	ÉLIGIBLE	ÉLIGIBILITÉ INCERTAINE
7	ÉLIGIBLE	ÉLIGIBILITÉ INCERTAINE
8	NON ÉLIGIBLE	NON ÉLIGIBLE
9	ÉLIGIBILITÉ INCERTAINE	NON ÉLIGIBLE
10	NON ÉLIGIBLE	ÉLIGIBILITÉ INCERTAINE
11	ÉLIGIBILITÉ INCERTAINE	NON RENCONTRÉ
12	NON ÉLIGIBLE	NON ÉLIGIBLE
13	NON ÉLIGIBLE	NON ÉLIGIBLE
14	ÉLIGIBILITÉ INCERTAINE	NON ÉLIGIBLE

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Planche flore prairiale

PRAIRIES SÈCHES



Fétuque rouge



Petit carex



Campanule raiponce



Knautie des prés



Minette



Petite pimprenelle



Porcelle enracinée



Primevère



Renoncule bulbeuse



Sauge des prés



Stellaire graminée



Polygale commune

sur sols calcaires et argilo-calcaires



Brize intermédiaire



Avoine pubescente



Brome dressé



Petite rhinante



Sainfoin

sur sols sableux



Houlque molle



Luzule champêtre



Petite oseille



Saxifrage granulé

PRAIRIES MÉSOPHILES (ni trop sèches, ni trop humides)



Avoine jaunâtre



Canche cespiteuse



Crételle



Dactyle aggloméré



Fétuque des prés



Fromental



Flouve odorante



Houlque laineuse



Pâturin des prés



Grand Carex



Carotte



Colchique automnale



Crépide bisanuelle



Ficaire



Gesse des prés



Lierre terrestre



Liondent hispide



Lotier corniculé



Pâquerette



Plantain lancéolé



Plantain moyen



Renoncule acre



Salsifis des prés



Trèfle douteux



Trèfle violet

PRAIRIES HUMIDES



Agrostide stolonifère



Fétuque élevée



Fléole des prés



Pâturin commun



Vulpin des prés



Benoite des ruisseaux



Cardamine des prés



Grande consoude



Grand carex



Grande sanguisorbe



Joncs



Lysimaque nummulaire



Orchis à feuilles larges



Reine des prés



Renoncule rampante



Silène fleur de coucou

PLANTES INDICATRICES DE PÂTURAGE



Pâturin annuel



Ray-grass anglais



Capselle bourse à pasteur



Chardon et Cirse



Ortie



Pissenlit



Potentille ansérine



Potentille rampante



Rumex à feuilles obtuses



Trèfle blanc

PLANTES INDICATRICES D'EUTROPHISATION



Brome mou



Chardon et Cirse



Liseron des champs



Ortie



Pissenlit

Intérêts et atouts des prairies permanentes

LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA PRAIRIE

Les prairies permanentes ou naturelles sont des herbages composés de graminées, légumineuses et plantes diverses, naturellement riches en espèces, destinés à la production de fourrage. Ce fourrage peut être fauché pour constituer les stocks hivernaux, ou pâturé en période estivale.

Ces prairies sont le résultat de l'expression d'un fonctionnement écologique pluriannuel qui fait intervenir des rapports de compétition entre espèces et les cycles biochimiques du sol. Elles sont l'expression des facteurs du milieu et des pratiques anthropiques. La composition floristique, l'agencement spatial et la morphologie de la prairie sont influencés par 4 grands facteurs :

- La disponibilité en nutriments (apports du sol, fertilisation)
 - La disponibilité en eau (régime pédo-climatique, précipitations)
 - La disponibilité en énergie (lumière, températures)
 - Le type et la pression de coupe (stade de coupe, nombre de coupes, intensité du pâturage)
- (FLEURY P. et al., 2005)

RÔLE CLEF DU SOL

Le sol joue donc un rôle important dans les prairies permanentes. Par sa composition (argile, sable, limon) et sa texture, le sol présente des caractéristiques différentes en réserve utile, compaction, battance, pH. Mais le sol c'est aussi une sorte de super organisme qui respire, assimile, démantèle, et accumule des réserves grâce à l'activité des organismes du sol qui réalisent notamment les cycles biochimiques naturels (principalement cycle de l'azote et cycle du carbone). Ces activités sont favorisées dans des sols aux couverts prairiaux permanents grâce à l'absence de travail et de destruction des équilibres de la faune celui-ci.

LE SOL ET LA DISPONIBILITÉ EN NUTRIMENTS

Le sol des prairies reçoit des apports riches en azote et carbone provenant des épandages de fumier ou lisier, des déjections lors du pâturage et des débris de plantes. La flore bactérienne du sol minéralise la matière organique sous forme de complexes organo-minéraux. Ces complexes contiennent de l'azote, qui au fur et à mesure de sa minéralisation, pourra être assimilé par les plantes en croissance.

L'azote du fumier est essentiellement sous forme organique, il suit donc le cycle complexe. Au contraire dans le lisier une partie de l'azote est sous forme minérale pouvant être directement assimilée par les plantes. Le surplus est lessivé et se retrouve dans les cours d'eau. Enfin, les légumineuses fixatrices d'azote atmosphérique, grâce à leurs nodosités, jouent un autre rôle clef dans la disponibilité en azote de la prairie.

LES SERVICES FOURRAGERS RENDUS PAR LES PRAIRIES

L'herbe des prairies constitue l'alimentation de base des herbivores domestiques. L'herbe est un aliment complet, riche en protéines et en minéraux.

La biodiversité prairiale, outre ses atouts environnementaux, présente un intérêt agronomique important. Elle donne aux prairies de la souplesse d'exploitation dans les dates de récolte en jouant sur le décalage des cycles biologiques de différentes plantes présentes. Cette souplesse se caractérise par la capacité remarquable d'une prairie à présenter une bonne valeur alimentaire (valeur nutritive et appétence) pendant une durée importante.

Cette notion de valeur alimentaire des aliments dans les prairies diversifiées doit tenir compte de l'appétence. Car les mélanges de plantes offrent une diversité de format, de texture, de goût, d'odeur. C'est bien cette appétence qui va permettre de prévoir si le fourrage va être consommé en abondance par le troupeau et garantir une bonne valeur alimentaire du fourrage. (AGREIL C. et al., 2010)

Dans ces prairies permanentes riches en fleurs, il faut également s'intéresser à leurs teneurs en éléments minéraux et en oligo-éléments qui sont plus importantes que pour des prairies intensives. De façon générale, les dicotylédones (plantes à fleurs) contiennent plus de calcium et de magnésium que les graminées. Les joncs et carex, fourragères médiocres, ont par contre des teneurs importantes en éléments minéraux. Ces caractéristiques sont d'autant plus affirmées que les prairies sont faiblement fertilisées. (PNR Boucles de la Seine Normande, 2009)

Intérêts et atouts des prairies permanentes

Un autre atout important des prairies naturelles diversifiées pour l'élevage et la santé animale, est d'apporter un fourrage équilibré pour les rations. En effet, la bonne digestion des ruminants repose sur la présence de fibres digestibles, bien présentes dans les fourrages de bonne qualité. Une ration adéquate doit combler les besoins quotidiens, sans les excéder. Et souvent, les rations des ruminants sont conçues en favorisant les fourrages jeunes et très digestibles, et des proportions élevées de concentrés riches en amidon. Les rations contenant des quantités adéquates de fibres de grande taille stimulent la mastication et la rumination des aliments régurgités, ce qui amène les animaux à sécréter plus de salive, une substance qui joue un rôle de tampon dans le milieu ruminal. Cela évite par exemple des déséquilibres comme l'acidose ou les boitements souvent observés chez les vaches laitières. (AGREIL C. et al. 2010) Une ration animale basée sur l'herbe permet d'obtenir des produits sains pour la santé humaine. L'herbe et la luzerne sont riches en oméga 3 (acide alpha-linolénique) alors que le maïs, le soja, et le tournesol sont riches en oméga 6 (acide linoléique).

Indispensables à l'organisme humain qui ne peut les produire lui-même, l'homme les trouve dans son alimentation. Seulement, les changements de modes de production et de consommation, ont entraîné un déséquilibre des rapports oméga 6 / oméga 3 ingérés (trop d'oméga 6 consommés pour pas assez d'oméga 3) responsable de troubles métaboliques comme l'insulino-résistance et l'obésité. En effet, la moitié des lipides que nous consommons proviennent de la viande et des produits laitiers qui sont produits à base de maïs ensilage donc riches en oméga 6. (CNRS)

LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX RENDUS PAR LES PRAIRIES

La prairie permanente répond à de nombreux enjeux environnementaux :

- La préservation et l'amélioration de la ressource en eau, aussi bien du point de vue qualitatif (épuration naturelle favorisée par une vie biologique intense, limitation des particules en suspension, réduction de l'érosion des sols) que quantitatif (atténuation des phénomènes de crues par stockage puis relargage progressif)
- La limitation des gaz à effet de serre en étant, avec les forêts, les principaux puits de carbone terrestre
- Le maintien de la biodiversité par la diversité floristique présente qui permet de fournir un lieu d'alimentation, de reproduction, de refuge à de nombreuses espèces faunistiques. Les prairies permanentes offrent également une forte capacité d'accueil des pollinisateurs puisque les abeilles viennent chercher le nectar pour la production de miel, et le pollen pour l'élevage du couvain, le développement et la santé de la colonie.

LA DIVERSITÉ FLORISTIQUE DES PRAIRIES

La biodiversité, ou diversité biologique, est un terme qui fait référence à la richesse du monde vivant et à la multiplicité des organismes animaux et végétaux.

On décline cette diversité généralement en diversité des écosystèmes, diversité des espèces, diversité génétique. Au niveau floristique dans le cadre d'une prairie, on évalue la biodiversité des prairies grâce à deux critères :

- La richesse spécifique est le nombre d'espèces présentes
- La diversité spécifique, mesurée par l'indice de Shannon, intègre l'abondance des individus de chaque espèce

Dans une prairie, la richesse et la diversité floristiques dépendent des pratiques agricoles et du milieu physique. La richesse floristique est d'autant plus importante que la prairie (unité de gestion de l'agriculteur) peut être composée de plusieurs faciès de végétation qui ne correspondent pas forcément à la totalité d'une parcelle.



Lexique

Appétence : Inclination à choisir et à consommer un aliment particulier. Le mot est aussi employé dans le sens d'appétibilité, ce terme se référant à la qualité d'un aliment apprécié par les animaux.

Approche agronomique : Etude des relations entre les plantes cultivées, le sol, le climat, et les techniques de cultures, dont les principales régissent la pratique de l'agriculture.

Approche écologique : Etude des relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) avec leur environnement (milieu) ainsi qu'avec les autres êtres vivants.

Battance : Phénomène par lequel les premiers centimètres du sol se désagrègent sous l'action des pluies. Les éléments fins (sables, limons) arrachés s'accumulent alors dans les interstices entre les agrégats et les dépressions du microrelief. La porosité du sol est progressivement comblée. Lorsque la fermeture de la porosité est complète, la surface est recouverte d'une croûte de sol où l'infiltrabilité du sol est nulle, alors l'eau s'accumule en surface.

Biodiversité : Terme désignant la diversité du monde vivant.

Diverses : Espèces de plantes de dicotylédones prairiales non classées en légumineuses.

Diversité spécifique : C'est une mesure couplant à la fois le nombre d'espèces (richesse spécifique) et leur fréquence. On parle alors d'indice de Shannon.

Equivalent engrais minéral : Seule une partie de l'azote présent dans les fertilisants organiques est utilisable par les plantes la première année (azote minérale + azote organique qui se transformera en azote minéral dans l'année). Ainsi, nous avons calculé la quantité d'azote apportée en équivalent engrais minéral en faisant la somme de l'azote minéral présent dans les fertilisants organiques et de l'azote qui se minéralisera dans l'année. Ainsi, il est possible de

comparer des parcelles ne recevant pas le même type de fertilisant.

Espèce caractéristique : Espèce spécifique du groupement végétal mais pas forcément abondantes ni fréquentes parmi les relevés, elles sont significatives pour confirmer le type. L'ensemble de ces espèces forme une combinaison caractéristique ou ensemble caractéristique.

Espèce dominante : Ensemble des espèces qui constituent la plus grande part de la biomasse, en participant à une présence relative.

Espèce emblématique : Espèce végétale inhérente à une certaine zone et qui permet par sa présence de situer certaines caractéristiques du milieu (humidité, température...).

Espèce indicatrice : La présence d'une ou plusieurs espèces indicatrices est à relier avec les propriétés du milieu ou de pratiques. Elles sont indépendantes du type mais indicatrice d'une pratique ou d'un milieu.

Faciès de végétation : Zone de végétation globalement de même aspect et s'étendant sur une surface homogène en termes de relief et d'humidité.

Graminée : Plante monocotylédone, à feuilles engainantes et rubanées, à tige généralement creuse, à fleurs généralement hermaphrodites sans calice ni corolles, à inflorescence en épis, en grappe ou en panicule d'épillets contenant une graine à albumen farineux.

Légumineuse : Plante dicotylédone dont le fruit est une gousse. Ces plantes ont la particularité de fixer l'azote atmosphérique grâce à des bactéries symbiotiques, ce qui les rend très intéressantes en agriculture.

INTRODUCTION

Lexique

Nombre de jours UGB/ha/an : Le nombre de jours UGB/ha/an est un indicateur de l'intensité d'utilisation d'une prairie par le pâturage. A titre d'exemple, si une prairie de 3 ha est pâturée par 6 UGB pendant 50 jours dans l'année, nous obtenons une intensité d'utilisation égale à 100 jours UGB/ha/an ($6 \times 50 / 3$).

Oligo-élément : Élément chimique nécessaire, à l'état de traces, à la croissance ou à la vie des végétaux et animaux. Les éléments indispensables au développement des végétaux sont peu nombreux : bore, fer, manganèse, cuivre et molybdène.

Prairie permanente : Prairie nonensemencée par l'homme dont la flore cariée se reproduit elle-même. Pour être classée en prairie permanente dans la typologie une parcelle ne doit pas avoir été retournée depuis plus de 10 ans.

Relevé floristique : Au printemps, des relevés floristiques ont été effectués dans les 120 prairies suivies dans l'étude. Ces relevés ont été réalisés sur une zone homogène de la parcelle (zone présentant un niveau d'humidité, une pente et une structure de végétation identiques). Ils permettent de recenser l'ensemble des espèces présentes dans la zone. Dix quadrats de 0,25m² ont également été réalisés afin de connaître la contribution de chaque espèce à la biomasse totale de la prairie.

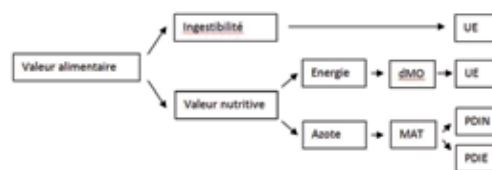
Réserve utile : Volume maximal d'eau utilisable par les plantes que peut contenir un sol.

Richesse spécifique : La richesse spécifique est une mesure de la biodiversité d'un écosystème. Elle désigne le nombre d'espèces de faune et/ou de flore présentes dans l'espace considéré. Dans l'outil, nous avons considéré la richesse en espèces de plantes dans une prairie.

Souplesse d'exploitation : C'est la capacité d'une prairie à présenter une bonne valeur alimentaire (valeur nutritive et appétence) pendant une durée importante. Une prairie souple peut être exploitée au cours de la saison sans perdre beaucoup de ses qualités (production et valeurs alimentaires).

Typologie : Il s'agit d'une classification rationnelle d'objets de même nature en catégories élémentaires homogènes. Dans le contexte agronomique, c'est également un outil de diagnostic permettant de proposer des solutions techniques adaptées aux besoins des exploitations.

Valeur alimentaire : La valeur alimentaire associe la valeur nutritionnelle et l'aptitude à être ingéré des aliments (estimée par la valeur d'encombrement, UE). La valeur nutritionnelle est la concentration en éléments nutritifs de la matière sèche des aliments (azote, énergie, minéraux, etc). Le schéma ci-dessous explique les principales composantes de la valeur alimentaire et les mesures qui sont effectuées sur les fourrages pour les caractériser.



PDIE : Protéines digestibles dans l'intestin qui proviennent des protéines alimentaires non dégradées dans le rumen (PDIA) et des protéines vraies synthétisées par la population microbienne du rumen (PDIME), et qui correspond au potentiel de synthèse de l'aliment en énergie fermentescible dans le rumen.

PDIN : Protéines digestibles dans l'intestin qui proviennent des protéines alimentaires non dégradées dans le rumen (PDIA) et des protéines vraies synthétisées par la population microbienne du rumen (PDIMN), et qui correspond au potentiel de synthèse de l'aliment en azote dégradé dans le rumen.

Liste des communes

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

ADAMSWILLER

ASSWILLER

BUTTEN

CLEEBOURG

CLIMBACH

DAMBACH

DEHLINGEN

DIEMERINGEN

DOMFESSEL

DOSENHEIM-SUR-ZINSEL

DRACHENBRONN-BIRLENBACH

DURSTEL

ECKARTSWILLER

ERCKARTSWILLER

ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

ESCHBOURG

FROESCHWILLER

FROHMUHL

GOERSDORF

HINSBOURG

HUNSPACH

INGOLSHEIM

INGWILLER

KEFFENACH

KUTZENHAUSEN

LA PETITE-PIERRE

LAMPERTSLOCH

LANGENSOULTZBACH

LEMBACH

LICHTENBERG

LOBSANN

LOHR

LORENTZEN

MEMMELSHOFFEN

MERKWILLER-PECHELBRONN

MORSBRONN-LES-BAINS

NEUWILLER-LES-SAVERNE

NIEDERBRONN-LES-BAINS

NIEDERSTEINBACH

OBERBRONN

OBERSTEINBACH

OFFWILLER

OTTWILLER

PETERSBACH

PFALZWEYER

PREUSCHDORF

PUBERG

RATZWILLER

REICHSHOFFEN

REIPERTSWILLER

RETSCHWILLER

ROSTEIG

ROTHBACH

ROTT

SAINT-JEAN-SAVERNE

SCHOENBOURG

SCHOENENBOURG

SOULTZ-SOUS-FORETS

SPARSBACH

STRUTH

TIEFFENBACH

VOLKSBERG

WALDHAMBACH

WEINBOURG

WEISLINGEN

WEITERSWILLER

WIMMENAU

WINDSTEIN

WINGEN

WINGEN-SUR-MODER

WISSEMBOURG

WOERTH

ZINSWILLER

ZITTERSHEIM

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Liste des communes

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD & ASSOCIATION MOSELLANE D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE

BAERENTHAL	LEMBERG	REYERSVILLER
BITCHE	LENGELSHEIM	RIMLING
BOUSSEVILLER	LIEDERSCHIEDT	ROLBING
BREIDENBACH	LOUTZVILLER	ROPPEVILLER
EGUELSHARDT	MEISENTHAL	SAINTE-LOUIS-L S-BITCHE
ENCHENBERG	MONTBRONN	SCHORBACH
EPPING	MOUTERHOUSE	SCHWEYEN
ERCHING	NOUSSEVILLER-Lès-BITCHE	SIERSTHAL
GOETZENBRUCK	OBERGAILBACH	SOUCHT
HANVILLER	ORMERSVILLER	STURZELBRONN
HASPELSCHIEDT	PHALSBOURG	VOLMUNSTER
HOTTVILLER	PHILIPPSBOURG	WALDHOUSE
LAMBACH	RAHLING	WALSCHBRONN

ASSOCIATION MOSELLANE D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE

ABRESCHVILLER	HASELBOURG	PLAINE DE WALSCH
ARZVILLER	HENRIDORFF	SAINTE-LOUIS
DABO	HOMMERT	SAINTE-QUIRIN
DANNE-ET-QUATRE-VENTS	HULTEHOUSE	TROIS FONTAINES
DANNELBOURG	LAFRIMBOLLE	TURQUESTEIN-BLANCRUPT
GARREBOURG	LUTZELBOURG	VASEPERVILLER
GUNTZVILLER	METAIRIES-SAINTE-QUIRIN	VILSBERG
HARREBERG	NIDERHOFF	VOYER
HARTZVILLER	NITTING	WALSCHHEID

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Références bibliographiques

FLEURY P., PETIT S., VANSTEELANT JY. 2005. Agriculture, prairies de fauche et environnement dans le Massif jurassien – Outil de diagnostic et conseil. Parc naturel régional du Haut-Jura, 49p.

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. 2009. Les prairies fleuries... Un atout pour l'éleveur. Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, 20p.

AGREIL C., MADGA D., GUERIN G., MESTELAN P. 2010. Quelles sont les valeurs agronomiques des prairies fleuries dans les systèmes d'élevage ? Le journal du concours agricole national des prairies dans les Parc naturels régionaux et les Parcs nationaux. N°1, p.4.

CRUZ P., DURU M., JOUANY C., LECLoux E., THEAU JP. 2010. Typologie fonctionnelle de graminées fourragères pérennes : une classification multitraits. Fourrages 201, p.11-17.

CARRERE P., PLANTUREUX S., POTTIER E. 2012. La prairie permanente : nouveaux enjeux, nouvelles définitions ? Fourrages 2011, p.181-193

PIERRE P., DELEAU D., OSSON B, 2012. Les atouts des prairies permanentes. Quel entretien pour les prairies permanentes. De l'amélioration par les pratiques à la rénovation totale. Journée AFPP 2012, Paris, p. 121-134.

Coordination du projet :

SYCOPARC / Cécile BAYEUR, Université de Lorraine / Sylvain PLANTUREUX

Conception et rédaction :

Cécile BAYEUR, Flora LORIDAT, Fanny KLEIBER, Marie L'HOSPITALIER, Sylvain PLANTUREUX

Membres du groupe de travail :

Philippe OSSWALD, Daniel BRUA, Roland WOKAL, Pierre ZAESSINGER (CA67)

Anne BARTH (CA57)

Fernand KANZLER (AMEM)

Cécile VIRIAT (OPABA)

Laurent LEHR (CETA Alsace)

Pascal HOLVECK (SBA)

Régis HUET (CBA)

Rachel SELINGER-LOOTEN (CEN Lorraine)

Fabrice LEMARCHAND (DDT67)

Sarah LECOMTE (DDT57)

Vanessa GARNERO (CG67)

Sylvain PLANTUREUX (UMR Université de Lorraine - INRA Agronomie et Environnement Nancy-Colmar)

Cécile BAYEUR, Marie L'HOSPITALIER, Sébastien MORELLE (PNR Vosges du Nord)

Nous remercions les agriculteurs qui ont bien voulu participer à ce travail.

Crédits photographiques :

Cécile BAYEUR, Pascal HOLVECK, Yvon MEYER, Fanny KLEIBER

Juin 2013

Avec le soutien de :



Objectifs

**CARACTÉRISER LE POTENTIEL DE PRODUCTION DES PRAIRIES PERMANENTES
À L'ÉCHELLE DE L'EXPLOITATION**

ÉVALUER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

PISTES POUR OPTIMISER LA GESTION DU SYSTÈME FOURRAGER

Cadre général

L'outil de diagnostic agro-écologique du système fourrager est indissociable de la typologie de caractérisation des prairies. Il s'applique donc au massif des Vosges du Nord. Alors que la typologie se situe à l'échelle parcellaire, l'outil s'applique à l'échelle de l'exploitation. Avec une clé d'entrée sur la quantité de fourrage, l'intérêt de l'outil de diagnostic est d'aboutir à une réflexion globale au sujet du système fourrager.

Il s'agit de mettre en perspective les besoins en fourrages issus des prairies et la production herbagère réelle. Suite au diagnostic, il est possible d'établir les éventuelles pistes d'évolution du système d'exploitation pour optimiser les performances agro-écologiques des prairies en considérant le contexte de l'exploitation et en respectant les objectifs de l'agriculteur.

DURÉE DU DIAGNOSTIC

L'identification des types de prairies ainsi que la réalisation du diagnostic requièrent 1 à 2 heures. Le temps de discussion pour évoquer les pistes d'évolution n'est pas comptabilisé.

CONTENU DU DOCUMENT

Le diagnostic comporte 4 étapes.

Les instructions sont indiquées au fur et à mesure.

1. Production théorique des prairies
2. Consommation réelle de fourrage
3. Utilisation réelle de l'herbe
4. Interprétation et pistes d'évolution

Le système fourrager

DÉFINITION NOMINATIVE

C'est l'ensemble des moyens de production, des techniques et des processus qui ont pour fonction d'assurer la correspondance entre le ou les systèmes de culture et le ou les systèmes d'élevage.

DÉFINITION CONCEPTUELLE

C'est un système d'information et de décision visant à équilibrer les ressources et les besoins en fourrages en vue de répondre à un objectif de production dans un cadre de contraintes données.

1. Production théorique des prairies

- À l'aide de la typologie, identifier la surface par type de prairie.
- Pour chaque type estimer la production de fourrage théorique totale en multipliant la surface par le rendement de référence.
- Faire la somme de la surface en prairies (**A**) et la somme de la production de fourrage (**B**).
- La production moyenne d'herbe à l'hectare est obtenue en divisant **A** par **B**.

Remarque: Les surfaces en prairies temporaires doivent également être prises en compte. Calculer leur production totale en utilisant des références de rendements en fonction de la composition prairiale/ d'après l'agriculteur / à dire d'expert.

TYPE DE PRAIRIE	SURFACE (ha)	RENDEMENT MOYEN OBSERVÉ DANS LA TYPOLOGIE (tMS/ha)	PRODUCTION THÉORIQUE (tMS)
1		4,2	
2		2,5	
3		4,2	
4		3,8	
5		4,6	
6		6,2	
7		3,3	
8		5,4	
9		3,9	
10		5,4	
11		3,9	
12		4,0	
13		5,0	
14		2,5	
PT			
TOTAL (A)		TOTAL (B)	

Productivité théorique des prairies (C) : $(B)/(A) =$ tMS/ha

Légende

Données à collecter

à partir des données calculées précédemment

DIAGNOSTIC AGRO ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME FOURRAGER

2. Consommation réelle de fourrage par an

- Évaluer l'effectif moyen sur l'année pour chaque catégorie d'animaux.
- Estimer la consommation annuelle de fourrage par animal à partir des normes d'ingestion fourragère (Abaque 1).
- Calculer pour chaque catégorie d'animal, le total annuel de fourrage consommé en multipliant l'effectif par l'ingestion individuelle.

- Calculer la consommation annuelle de fourrage sur l'exploitation (D).

Remarque: l'ingestion des vaches laitières calculée dans les abaques, requiert le renseignement du niveau de production de lait et de la quantité de concentrés distribuée par l'éleveur.

$$\text{EFFECTIF} \times \text{INGESTION PAR ANIMAL [tMS/ANIMAL/AN]} = \text{INGESTION TOTALE ANNUELLE [tMS/AN]}$$

TROUPEAU BOVIN LAITIER

VACHES LAITIÈRES (L) Niveau de production :			
Concentrés de lait :			
GÉNISSES LAITIÈRES ÉLEVÉES			
BŒUFS LAITIERS ÉLEVÉS			
TAURILLONS LAITIERS ÉLEVÉS			

TROUPEAU BOVIN ALLAITANT

VACHES ALLAITANTES			
GÉNISSES ALLAITANTES ÉLEVÉES			
BŒUFS ALLAITANTS ÉLEVÉS			
TAURILLONS ALLAITANTS ÉLEVÉS			

AUTRES TROUPEAUX

BREBIS			
AUTRES ANIMAUX (CHEVAUX...)			

Consommation annuelle de fourrage (D) : tMS/an

Légende

Données à collecter

à partir des données calculées précédemment

DIAGNOSTIC AGRO ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME FOURRAGER

Abaque 1 : Normes d'ingestion fourragère Ingestion prise en compte pour le calcul de la valorisation de l'herbe

POUR LES VACHES LAITIÈRES (TMS/VL/AN)

CONCENTRÉS	PRODUCTIVITÉ	5000 KG 4500L	6000 KG 5400L	7000 KG 6300L	8000 KG 7200L	9000 KG 8100L	10000 KG 9000L
150g/kg 167g/L		5,3	5,6	5,8	6,1	6,3	-
200g/kg 222g/L		5,1	5,3	5,5	5,7	5,9	6,2
250g/kg 278g/L		4,9	5,0	4,2	5,4	5,6	5,8
300g/kg 330g/L		4,6	4,8	4,9	5,0	5,2	5,3

POUR LES VACHES ALLAITANTES : 1 VA + VEAU = 5 TMS/VA/AN

POUR LES ÉLÈVES :

MODE DE CONDUITE	INGESTIONS POUR LES ÉLÈVES ISSUS DU TROUPEAU LAITIÈRE DE LA NAISSANCE AU VÊLAGE OU À L'ABATTAGE	INGESTIONS POUR LES ÉLÈVES ISSUS DU TROUPEAU ALLAITANT DE LA NAISSANCE AU VÊLAGE OU À L'ABATTAGE
Génisses / bœufs de 24 mois	5,0	
Génisses / bœufs de 25 mois	5,2	
Génisses / bœufs de 26 mois	5,4	
Génisses / bœufs de 27 mois	5,6	
Génisses / bœufs de 28 mois	5,8	
Génisses / bœufs de 29 mois	6,0	
Génisses / bœufs de 30 mois	6,2	4,9
Génisses / bœufs de 31 mois	6,6	
Génisses / bœufs de 32 mois	6,8	
Génisses / bœufs de 33 mois	7,0	5,7
Génisses / bœufs de 34 mois	7,2	
Génisses / bœufs de 35 mois	7,4	
Génisses / bœufs de 36 mois	7,6	6,5
Taurillons 18 mois	3,2	1,9
Taurillons 20 mois	3,7	
Taurillons 22 mois	4,2	

POUR LES BREBIS :

- Système agneaux de bergerie : 0,275 tMS/(brebis+agneau(x))/an avec paille en hiver à 0,430 tMS/(brebis+agneau(x))/an avec foin en hiver
- Système agneaux d'herbe : 0,750 tMS/(brebis+agneau(x))/an

Remarque: ces besoins intègrent les fourrages stockés et le pâturage

3. Utilisation réelle de l'herbe

- Reporter le volume de fourrage consommé (**D**) calculé dans l'étape 2.
- Évaluer la part de maïs ensilage (**E**) dans le fourrage consommé.
- Évaluer les achats (**F**) et les ventes (**G**) de fourrages prairiaux.
- Calculer la production réelle d'herbe (**H**) sur l'exploitation en déduisant la part de maïs ensilage (**E**) et les achats (**F**) de fourrage de la consommation totale de fourrage et en y ajoutant les quantités de fourrage vendues (**G**).
- La productivité réelle moyenne à l'hectare (**I**) des prairies est obtenue en divisant la production d'herbe (**H**) par la surface prairiale (**A**) définie dans l'étape 1.
- Pour évaluer l'utilisation du potentiel de production des prairies, comparer la productivité théorique des parcelles (**C**), calculée dans l'étape 1, avec la productivité réelle.

		QUANTITÉ (tMS)
Consommation annuelle de fourrage (D)		
Production de maïs ensilage (E) Surface [ha] x Rendement (tMS/ha) ■ ■	-	
Achats de fourrages (F)	+	
Ventes de fourrages (G)	+	
Valorisation réelle d'herbe (H) (= D - E - F + G)	=	
Valorisation réelle des parcelles (I) (= H /A)		

Utilisation du potentiel de production d'herbe (**C+I**) ■ tMS/ha

Bonne valorisation du potentiel de production des prairies -1 à +1 tMS/ha

Suite à l'évaluation globale de l'utilisation du potentiel de production d'herbe à l'échelle de l'exploitation, l'étude à la parcelle permet d'identifier des pistes d'évolution pour tendre vers une gestion optimale des prairies en fonction des objectifs de l'agriculteur.

Légende

Données à collecter ■

à partir des données calculées précédemment ■

4. Interprétation et pistes d'évolution

BILAN FOURRAGER	GESTION	CAUSES POSSIBLES	PISTES D'ÉVOLUTION
Déficitaire	Extensive	Surface en herbe insuffisante par rapport au chargement	Si gestion identique de toutes les parcelles : développer une utilisation différenciée des prairies Si utilisation différenciée déjà pratiquée : modification majeure du système agricole nécessaire pour assurer sa pérennité (agrandissement des surfaces et/ou réduction du cheptel et/ou modification de l'assolement)
	Intensive		
À l'équilibre	Extensive	Surface optimale pour de bonnes performances agro-écologiques	Conserver l'utilisation de pratiques différenciées en fonction de la parcelle
	Intensive	Surfaces insuffisantes pour de bonnes performances agro-écologiques	Augmenter la diversité des modes de gestion des prairies pour gagner en souplesse d'exploitation, en équilibrage des rations alimentaires et en préservation des ressources
Excédentaire	Extensive	Grandes surfaces en herbe	Conserver des pratiques de valorisation différenciées des prairies Augmenter la diversité des modes de gestion des prairies pour gagner en souplesse d'exploitation, en équilibrage des rations alimentaires et en préservation des ressources
	Intensive		

VALORISER LA DIVERSITÉ DU PARCELLAIRE DE LA PRODUCTION À LA RATION

En fonction de l'organisation du parcellaire et des possibilités d'exploitation (humidité, pente), une gestion différenciée des prairies permet d'optimiser les performances agro-écologiques sur l'exploitation. Cela signifie d'obtenir des fourrages en quantité suffisante et de bonne qualité, dont l'exploitation est souple et qui

constituent des rations équilibrées. Les performances écologiques sont également à prendre en compte afin d'assurer le renouvellement des ressources et la pérennité d'un milieu diversifié, résistant aux aléas climatiques et économiques.

DIAGNOSTIC AGRO ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME FOURRAGER

DES PARCELLES OÙ LA PRODUCTION EST MAXIMISÉE

Sur des prairies mécanisables, proches de l'exploitation et à fort potentiel de production (du fait des conditions de milieu et du mode de gestion), l'objectif peut être de maximiser la production, l'intérêt écologique étant de toute façon déjà très médiocre. Il faut cependant veiller à respecter la réglementation environnementale de préservation de la ressource en eau. Il est judicieux de s'assurer que le mode de gestion pratiqué n'épuise pas les ressources du milieu, ce qui aurait pour conséquence d'altérer la production à long terme. Par exemple, il est possible d'effectuer une fauche plus tardive de temps en temps afin d'assurer la reproduction des espèces prairiales.



PRATIQUES ET RENDEMENT

Des pratiques assez intensives à intensives de pâturage, fauche, fertilisation sont à l'origine de la forte productivité. Les techniques d'amélioration ou d'entretien des prairies telles le passage de herbes ou le sursemis peuvent être employées. Toutefois, leur efficacité pour accroître le rendement sont faibles et aléatoires (Pierre et al., 2012).

QUALITÉ FOURRAGÈRE

En terme de qualité, le fourrage sec ou l'herbe récoltée sont très riches en minéraux, en protéines et en énergie mais avec peu de fibres. Les fourrages conviennent donc à des animaux très productifs à forts besoins (ex: vaches laitières). Ils sont également très intéressants pour des animaux moins exigeants mais à des périodes de l'année où leurs besoins sont très élevés (ex: vaches allaitantes après le vêlage).

COÛTS DE PRODUCTION

Les coûts de production à l'hectare sont élevés découlant d'une forte fertilisation et d'importantes charges de mécanisation. Ils sont rentabilisés par une forte production.

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Les pratiques intensives induisent l'homogénéisation de la végétation en gommant l'effet du milieu. Il en résulte un appauvrissement de la diversité floristique et faunistique. Les nombreuses espèces floristiques caractéristiques des milieux peu fertilisés disparaissent de ces prairies.

DIAGNOSTIC AGRO ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME FOURRAGER

DES PARCELLES ALLIANT PRODUCTION ET INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUES

Sur des prairies présentant des contraintes d'exploitation (ex: éloignement du siège de l'exploitation) et/ ou avec un potentiel de production faible à moyen (ex: parcelle séchante), l'agriculteur peut choisir d'adopter une conduite extensive dans le but de valoriser au mieux le potentiel de la parcelle tout en contribuant à la préservation de milieux d'intérêts écologiques.



PRATIQUES ET RENDEMENT

Un pâturage léger, une fauche tardive, et une fertilisation faible à moyenne permettent d'obtenir un foin de quantité faible à forte en fonction du cortège floristique présent et de son aptitude à produire et à accumuler la biomasse. La diversité d'espèces présentes confère une souplesse d'exploitation tant pour la date de récolte que pour le mode d'utilisation.

QUALITÉ FOURRAGÈRE

En comparaison aux prairies dédiées exclusivement à la production, le fourrage sec ou l'herbe récoltée sont souvent peu à moyennement riches en minéraux, protéines et énergie, mais leur fort apport en fibre est essentiel pour équilibrer la ration d'animaux exigeants, et assurer un bon fonctionnement physiologique. Ces fourrages de qualité moyenne conviennent bien aux animaux moyennement exigeants sur des périodes de l'année où leurs besoins sont moyens (ex: vache allaitante en fin de gestation si bon état corporel).

COÛTS DE PRODUCTION

Les coûts de production sont minimisés pour aboutir à une bonne valorisation économique malgré des rendements faibles à moyens.

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

Une grande diversité floristique et la présence d'espèces rares résultent de pratiques extensives. Ces prairies forment des habitats propices pour le développement d'espèces animales, et notamment pour les insectes entomogames qui participent à la pérennité de ce milieu.